

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 51.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 18 DECEMBRE 1879

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

Compagnie de lithographie Burland (limitée),

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de **DEUX CENTSMILLE PIASTRES**, divisés en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'État.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

UNE EXPLICATION

Le rédacteur de la *Patrie*, répondant à nos commentaires sur ses propres avancés touchant notre article au sujet de M. Tilley, nous reproche d'avoir conduit la polémique—comme il l'appelle—à un point de vue de parti. Nous serions fâché qu'il restât avec cette impression, qui est fautive.

Il s'agit, cependant, d'une affaire plus simple que ne le suppose notre confrère. Au fond, qu'y a-t-il ?

Un fait d'un caractère public, ayant trait au ministre des finances, survient dans le domaine de l'administration fédérale. Comme journaliste, nous présentons ce fait à nos lecteurs, parce qu'il rentre dans le cadre de la feuille où nous le consignons, parce qu'il est de nature à intéresser les amis de la science économique. Nous sommes-nous écartés en quoi que ce soit à cet égard de la tâche qui incombe en semblable cas aux journalistes du monde entier ?

Nous avons, il est vrai, exprimé notre approbation de l'acte particulier d'un ministre qui veut, non pas opposer des systèmes à l'expérience, mais plutôt faire subir à son système, celui du tarif protecteur, l'épreuve décisive de l'expérience et voir lui-même comment il opère en interrogeant les faits. L'opinion individuelle du journaliste est sans doute libre d'opter, entre deux idées qui se disputent la prééminence en économie politique, pour celle de ces deux idées qui lui paraît la plus féconde ou la mieux adaptée aux intérêts publics; indépendamment de ce qu'on appelle esprit de parti. L'esprit le plus exigeant ne saurait chicaner sur ce point : en fait de théories administratives, nous sommes donc encore ici dans l'exercice de notre droit, et nous nous tenons dans notre rôle.

En un mot, parmi ceux que l'on désigne en politique par l'appellation de libéraux, des hommes notables par le talent et par le caractère se sont déclarés favorables au système protecteur et l'ont professé publiquement; nous nous rangeons de l'avis de ceux-là.

En formulant notre adhésion à l'un des deux systèmes, il nous était nécessairement permis de mettre mieux en relief notre pensée par un contraste. C'est ce que nous avons fait, et si le nom de M. Cartwright est venu se placer comme de lui-même au bout de notre plume, il nous fallait bien l'y voir et en tenir compte dans l'appréciation de la matière. On ne peut pas être taxé de partialité simple pour avoir dit abstraitement que M. Tilley procède avec mesure et que M. Cartwright a montré de l'entêtement. Écrire ainsi, c'est être l'historien d'un événement, et non l'écho d'une opposition ou d'une hostilité quelconque. A l'écrivain anglais qui, dissertant sur le libre-échange, critiquerait les assertions de M. Bright, dirait-on : mais vous en voulez à la personnalité politique de M. Bright ? Non, car le fait se prête mal à une pareille objection. De même, à propos de M. Cartwright. Ce monsieur n'est pas un homme que l'on s'occupe aujourd'hui de faire descendre, et la thèse de la protection triomphante partout, sur la base d'une majorité de 85 voix à la Chambre des Communes, est une chose étrangère pour quelque temps encore à la position personnelle de M. Cartwright.

Evidemment, notre contradicteur se trompe quand il parle de *polémique* entre lui et nous. Il y a eu de sa part un coup de plume à notre adresse, et de la nôtre une rectification. En toutes circonstances, et quelque soit sa position individuelle, un écrivain public aura toujours le droit de rétablir une vérité qu'on lui conteste, sans que cela constitue la *polémique* dans le sens que donne à ce mot la *Patrie*.

A. GÉLINAS.

L'EUROPE

II

En face de l'alliance austro-allemande opérée si habilement par M. de Bismark, en face aussi de l'attitude égoïste de l'Angleterre et surtout dans l'éventualité d'une guerre entre cette dernière et la Russie, quelle doit être la conduite de la France, quelles alliances doit-elle rechercher ?

Les uns indiquent la Russie comme son alliée naturelle dans le développement des événements futurs. Placées toutes deux aux extrémités de l'Europe, elles contiendraient l'Allemagne dont la force d'expansion et la soif de conquêtes menacent continuellement le repos du continent. Elles tiendraient en respect le lion britannique, modérant son humeur belliqueuse et le faisant entrer d'une manière moins égoïste dans le concert européen. Mais pour que cette alliance produise de bons résultats, il faudrait qu'elle fut conclue de suite pour éviter la guerre. Autrement ce serait une imprudence pour la France de se jeter dans la mêlée, quelque soient ses alliés. Si la guerre est inévitable, elle doit conserver sa liberté d'action et ne se décider à entrer en lice que si l'alliance austro-allemande entraînait les deux empires du milieu dans des mouvements hostiles. Dans cette position, la France se verrait obligée de secouer sa politique d'expectative, de rechercher la Russie comme son alliée, avec l'espoir de voir l'Italie se ranger avec elle.

L'Italie a, en effet, ses prétentions à faire valoir et son rôle à jouer. Incapable de compléter par elle-même son unité commencée par la France et la Prusse, elle attend qu'à la faveur des événements et d'alliances bien choisies comme celle de 1866, les provinces qu'elle convoite rentrent dans l'unité italienne. Le gouvernement du Quirinal ne ferait qu'accéder tardivement aux aspirations du peuple, aux exigences de l'*Italia irredenta*. Que l'Autriche, entraînée par l'Allemagne, entre en lice, et l'Italie, se rangeant du côté de son adversaire, se précipite à la fois sur le Tyrol et sur Trieste. On verrait donc d'un côté l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche, et de l'autre la Russie, la France et l'Italie. Choc formidable capable d'ébranler le monde, et de créer une perturbation presque irréparable dans le système économique de l'Europe; conflit d'où naîtrait à côté d'une paix éphémère, des rancunes et des ressentiments, germes de nouvelles guerres.

Quelque fut l'issue de la lutte, il y aurait danger pour les races latines. Que l'Angleterre et ses alliées l'emportent, la France est amoindrie, l'Italie morcelée; qu'elles succombent, la Russie, devenue puissance formidable, s'empare de Constantinople, et pèse d'un poids fatal sur les

destinées de l'Europe et devient du coup un danger pour ses alliées.

Cette éventualité a donné l'idée d'une union des races latines, d'un rapprochement de la France, de l'Italie et de l'Espagne.

Cette alliance est-elle possible ! L'histoire de ces trois nations n'est pas favorable à cette hypothèse.

Ces trois nations, malgré leur affinité d'origine, de langue et de croyances, ont offert depuis des siècles, sauf quelques exceptions, l'exemple d'une rivalité et d'un antagonisme fatals. Sorties toutes trois des décombres créés par la chute de l'empire romain, au lieu de vivre d'une vie commune et de se protéger mutuellement contre les races du Nord, elles ont laissé les populations germaniques étendre leur influence vers le Sud. Pendant des siècles, la France puissante a laissé les plus riches provinces de l'Italie gémir sous la domination autrichienne, et lorsque, à la fin du dernier siècle, un grand conquérant refoula sur le Danube les Autrichiens vaincus sur vingt champs de bataille, au lieu de déclarer l'Italie libre de la domination étrangère, il y établit sa puissance sur les ruines de ses ennemis et fit, des provinces arrachées à l'Autriche, des vassales de l'empire. Entre ces fiers dominateurs qui choisissaient les riches plaines de la Lombardie comme champ clos, le ressentiment se partagea égal, implacable. Les générations se succédèrent en se transmettant la haine de l'étranger, qu'il fut sur les bords du Danube ou de la Seine.

Quant à l'Espagne, elle n'eut pas à subir les humiliations de l'Italie. Ce peuple fier a son histoire glorieuse et il peut se vanter que le sol des Espagnes a été le tombeau de toute invasion étrangère. La toute puissance, l'Espagne l'a eue lorsque Charles Quint et Philippe II dictaient la paix à l'Europe. Mais le peuple espagnol, malgré cette expansion qui le rejeta sur l'Europe et lui fit faire tant de découvertes, n'en resta pas moins, cette époque de gloire terminée, isolé complètement du continent. Après Philippe II, l'Espagne s'est éclipmée. On eût dit que les Pyrénées étaient une barrière infranchissable. Louis XIV voulut un jour les abattre, mais il réveilla les susceptibilités et l'orgueil national de ce peuple endormi. Napoléon Ier se crut assez fort pour en faire la conquête. Son audace et son génie échoua à la tâche et l'Espagne, aidée de l'Angleterre, repoussa l'invasion.

Tous ces événements ont tranché d'avantage les relations de ces peuples, et la France, la plus puissante des trois, fut considérée une ennemie.

Napoléon III, par sa politique extérieure, se rapprocha de l'Italie et commença cette unité qui fait aujourd'hui la force de la Péninsule. Les Autrichiens battus et refoulés, il exigea la Savoie et Nice comme prix de ses services. Or, aujourd'hui l'Italie s'agit. Elle veut rassembler tous les faisceaux épars de la race italienne. Ce que possède la France n'est pas plus exempt de ses convoitises que ce que possède l'Autriche. Il est donc clair que l'Italie s'alliera à la puissance qui lui profitera le plus et combattra, s'il le faut, contre la France. L'Espagne, désintéressée dans ce grand drame, n'a aucun intérêt à se jeter dans la lutte. Elle ne travaille pas à se créer une position prépondérante. Pourvu qu'on ne l'attaque pas, elle se tiendra en dehors des luttes diplo-

matiques et de la guerre et ne se décidera à prendre les armes que pour défendre avec héroïsme son indépendance.

Voilà donc où en sont aujourd'hui les trois nations latines. Une France qui s'est créé des inimitiés au-delà des Alpes et des Pyrénées par ses promenades militaires et ses visées ambitieuses ;

Une Italie ayant encore des invasions françaises un souvenir que ne peut effacer la coopération de Napoléon III à l'unité italienne ;

Une Espagne s'isolant par faiblesse et par nécessité des complications européennes et ne se décidant à combattre que pour la défense de son territoire ;

Enfin, ces trois nations remuées intérieurement par un travail social immense qui absorbe jusqu'à un certain point leur force vitale et les empêchent de suivre à l'extérieur une politique plus énergique.

On voit par là que l'union des races latines a beaucoup à vaincre pour devenir un fait accompli. Peut-être se réalisera-t-elle un jour, mais cet événement se produira lorsque le danger sera devenu immédiat, lorsque les races fortes du Nord déborderont et que le poids de leur influence pèsera sur les destinées du sud de l'Europe. Alors les races latines qui ont eu pour mission de continuer la civilisation romaine, de l'élaborer à travers les siècles obscurs du moyen âge, se liguèrent peut-être contre l'ennemi commun, non pour conserver leur part d'influence sur le continent, mais pour l'intégrité de leur territoire.

M.-J.-A. POISSON.

LE CLERGÉ ET LA COLONISATION

Les RR. PP. Jésuites ont formé et sont au moment d'exécuter, dit-on, un projet aussi généreux que patriotique, en se préparant à ouvrir des défrichements dans les solitudes du nord de la rivière Ottawa, avoisinant la limite des terres déjà défrichées. Leur but, on le conçoit, est de poursuivre l'œuvre de colonisation déjà si bien commencée dans cette partie du territoire bas-canadien. Le champ d'exploitation est avantageusement situé, comme centre d'un terroir fertile et des mieux adaptés au labour agricole. Les bons religieux doivent y établir une société de colonisation, dont ils seront eux-mêmes les directeurs, et devant comprendre dans la sphère de son action les paroisses riveraines de l'Ottawa et de la Gatineau. Une école d'agriculture, fondée par leurs soins, prêterait son concours puissant à l'entreprise.

C'est là une idée éminemment patriotique, et à laquelle le public applaudira. Nous sommes habitués de longue date à voir les membres du clergé catholique prendre l'initiative de ces grands travaux dans ce pays où tout a été créé et formé par l'influence religieuse, qu'ils y ont primitivement apportée. Mais de toutes les conceptions qui signalent à la reconnaissance du Canada ces hommes, la plus généreuse et la plus hardie peut-être est celle dont nous venons en ce moment rendre compte à nos lecteurs. Elle nous reporte à la période des grandes missions des RR. PP. Jésuites, des RR. PP. Récollets et de Messieurs de la maison de Saint-Sulpice, leurs dignes coopérateurs.

Franchement, ce qu'a fait jadis notre clergé, lui seul est encore capable de l'accomplir aujourd'hui, et lorsque nous le voyons reprendre de nos jours la tâche commencée autrefois, nous avons la confiance qu'elle réussira mieux encore que cela n'arriverait si l'initiative en était exclusivement abandonnée au gouvernement et aux associations particulières.

En voyant ce qu'un prêtre, le courageux curé de Saint-Jérôme, a trouvé moyen d'accomplir, seul, presque sans secours ni argent, on doit reconnaître qu'ils possèdent des éléments de succès dont nous manquons. Pendant le cours de la dernière année, M. le curé Labelle a fait plus, à lui seul, que tous les agents de colonisation réunis.

C'est lui qui aurait eu la pensée de s'adresser aux Jésuites, afin d'obtenir leur concours pour le grand œuvre qu'il pour-

suit. Il ne pouvait être mieux inspiré. Les Jésuites ont toujours été dévoués à la cause nationale. Les traditions d'il y a deux siècles se sont conservées intactes chez les successeurs des apôtres d'autrefois. Le rôle de pionniers du Canada leur convient encore comme jadis.

A. G.

Résolutions importantes proposées dans les Chambres américaines

M. Frost a proposé à la Chambre des députés la résolution suivante :

Attendu qu'il appert que la population de l'Irlande est sérieusement menacée des horreurs de la famine, et que cette misère et ces souffrances, qui semblent s'accroître de jour en jour, sont dues en grande partie au système de la tenure des terres en usage dans ce malheureux pays, qu'il soit en conséquence résolu, par le Sénat et la Chambre des représentants, que le Congrès vote avec la plus vive sympathie les efforts que font les patriotes Irlandais pour améliorer la condition de leur patrie bien-aimée, et témoigne au peuple Irlandais ses sincères souhaits, qu'il réussisse à mener à bonne fin les efforts qu'il fait pour obtenir pour lui et sa postérité, l'inestimable privilège de l'égalité devant la loi et du gouvernement populaire.

Il a été proposé en amendement par M. Gillet, et résolu par le Sénat et la Chambre des représentants :

Premièrement, que nous sympathisons cordialement avec le peuple d'Irlande, pour la condition alarmante dans laquelle il se trouve présentement, en face d'une famine imminente, et pour les efforts qu'il fait pour se soustraire à l'oppression du système actuel de tenure des terres.

Deuxièmement, que nous prions le Président de manifester à Sa Majesté notre espoir que quelques justes réglemens seront bientôt adoptés, par lesquels les paysans Irlandais pourront devenir propriétaire du sol qu'ils cultivent.

Cette résolution a fait sensation et suscitée toutes sortes de commentaires et de remarques assez acerbes en Angleterre. On se demande comment, avec leur doctrine Monroe et leurs déclarations solennelles, ils peuvent se mêler des affaires intérieures des pays d'Europe. Mais on comprend qu'à la veille des élections il est important de plaire aux Irlandais.

Au Sénat, le général Burnside a proposé la résolution suivante :

Attendu que le peuple des Etats-Unis est resté depuis cinquante ans attaché à la doctrine Monroe ; que les nations du continent américain, par la condition libre et indépendante qu'elles se sont faite, ne doivent pas désormais être considérées comme sujettes à l'ingérence d'aucune puissance européenne.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des représentants que le peuple des Etats-Unis ne verrait pas sans sérieuse inquiétude une tentative par les puissances européennes d'établir sous leur protection et domination un canal maritime à travers l'isthme de Darien, et qu'une telle action ne pourrait être regardée autrement que comme une manifestation de dispositions peu amicales envers les Etats-Unis.

Cette résolution a soulevé dans la presse des discussions très-vives. Les Américains ne veulent pas que les Européens viennent chez eux exécuter des entreprises qui donneraient à l'Europe trop d'influence en Amérique.

Une autre résolution plus intéressante encore a été proposée par un sénateur, un commodore, s'il vous plaît, qui demande qu'une grande convention ait lieu pour discuter l'opportunité et la possibilité de faire une immense confédération de toutes les nations du continent américain, dans un but de protection mutuelle et de progrès commercial. Chaque nation, suivant ce projet, conserverait sa forme de gouvernement et aurait l'administration absolue des affaires intérieures, mais les questions de paix et de guerre, de tarif et de relations commerciales d'un intérêt général, seraient discutées dans un congrès composé de représentants de tous les pays confédérés.

Il y a dans ce projet une idée qui pourrait bien faire son chemin et se créer des partisans en Canada.

La situation financière de la province de Québec, une guerre entre l'Angleterre et la Russie, le besoin de marchés et de débouchés pour nos produits peuvent soulever d'un moment à l'autre les questions d'indépendance, d'annexion. Nous

ne parlons pas de l'union législative et de la fédération impériale qui auront aussi leurs partisans.

Que d'émotions en perspective pour les hommes politiques !

L.-O. DAVID.

COMMENT ON NE DEVIENT PAS MINISTRE

M. Fabre, qui s'occupe beaucoup, dans ses correspondances, des affaires de Québec, écrivait récemment ce qui suit, à propos de certains froissements et de certaines déceptions amenés par la formation du gouvernement Chapleau :

« Dans tous les pays du monde, c'est la même chose. Les ardents luttent et les sages profitent de leurs exploits. On se sert des violents pour renverser, mais lorsqu'il s'agit de gouverner il faut bien avoir recours aux prudents et aux habiles. Sans cela, la victoire ne durerait pas : les démolisseurs sont de mauvais constructeurs, paraît-il..... Qu'après avoir figuré à la tête des vaillants, ils se rangent parmi les sages, et ils fuiront par passer parmi les heureux. Ce sont les étapes nécessaires ; on commence par se battre pour les autres ; on apprend à ce métier-là à s'écuper de soi-même, et l'on finit, grâce à l'expérience acquise par devenir ministre, étant alors bien rassis. »

Tout le monde a compris que ces lignes étaient à l'adresse de M. Tarte, l'excellent député de Bonaventure.

Ces idées de M. Fabre, qui seraient un peu machiavéliques comme enseignement politique, sont, comme opinions et comme réflexions philosophiques, d'une exactitude entière. En politique, la violence profite rarement à celui qui y a recours. Le plus souvent, tout le bénéfice en revient aux modérés, aux sages, qui n'ont pris aucune part aux excès commis, et qui en retirent les avantages tout en s'en lavant les mains.

Il a manqué à M. Tarte que de comprendre cette vérité pour se dispenser d'être malcontent de ce que le ministère Chapleau ait été formé sans lui. S'il y eut pensé, il aurait deviné du coup l'impossibilité pour lui d'entrer dans cette administration dont la modération formait essentiellement le caractère.

Evidemment, M. Tarte a exécuté jusqu'à présent le rôle qu'il s'est lui-même assigné, sans en bien connaître la portée et sans en calculer les conséquences. Autrement, s'il lui eût été donné de se rendre compte de la situation, il aurait, n'en doutons pas, regardé le désintéressement comme un devoir, et renoncé à toute ambition personnelle pour n'envisager que le bien de son pays. Du moment que l'on veut risquer ses doigts à tirer les marrons du feu, on peut s'attendre à les voir manger par d'autres. En d'autres termes, quand on fait métier de certaines œuvres, on devrait ne pas en attendre de bénéfice personnel. Il y a de ces besognes qui par leur nature, sont interdites aux chefs de parti, et qui par là même défendent à ceux qui les exécutent d'aspirer aux premiers honneurs. M. Tarte a mêlé trop souvent son nom aux polémiques violentes et même grossières, pour que ce nom puisse figurer avec à propos sur l'étendard d'un gouvernement ou d'un parti.

Dans les circonstances, le député de Bonaventure s'était rendu volontairement impossible. S'il persiste dans son intention de devenir ministre, il lui faut nécessairement altérer sa course et méditer son itinéraire.

Au demeurant, il n'est pas bien sûr que les procédés violents soient plus profitables à ceux dans l'intérêt de qui on se rend coupables. En ce qui regarde M. Tarte, ses excès de plume ont-ils servi les intérêts conservateurs ? Non, assurément, et les résultats le démontrent.

A. GÉLINAS.

PALMES ACADÉMIQUES

Nous lisons dans le dernier numéro du *Journal Général de l'Instruction Publique* de France, sous le titre :

DISTRIBUTIONS HONORIFIQUES

PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE.

Sont nommés officiers d'Académie :

M. l'abbé Provancher, auteur de grands traités d'histoire naturelle et du journal le *Naturaliste*, (Canada).

M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, (Canada).

Tout en offrant nos plus cordiales félicitations aux deux savants abbés, nous sommes heureux de pouvoir constater que le mérite de nos hommes de lettres est justement apprécié des savants français.

Honneur à M. l'abbé Provancher qui a si noblement et si énergiquement consacré sa vie au développement de l'histoire naturelle du pays. Honneur à M. l'abbé Verreau pour ses persévérantes et consciencieuses études sur l'histoire du Canada.

Ces hautes distinctions honorifiques sont la juste récompense du véritable mérite, en même temps qu'elles sont un honneur pour la province de Québec. C'est la manière la plus délicate pour la France de renouer connaissance et amitié avec ses enfants trop longtemps délaissés du Canada. — *Minerve*.

LA TOILETTE DE LA NOUVELLE REINE D'ESPAGNE

Cette toilette se compose :

D'une jupe en satin blanc, très-longue, avec traîne carrée, garnie tout autour d'un très-bel Alençon ; le devant, drapé et tout brodé d'argent, est recouvert de draperies d'Alençon ;

D'un manteau de cour en satin blanc fleurdelysé d'argent, garni de deux rangs d'Alençon, intercepté par des guirlandes de roses blanches sans feuilles, entrelacées de fleurs d'oranger ; dentelles posées sur des volants de tulle fleurdelysés d'argent ;

D'un corsage montant, pour la cérémonie, en même étoffe que le manteau et également fleurdelysé d'argent ;

De deux corsages décolletés, dont l'un uni et l'autre brodé d'argent ; tous deux garnis d'Alençon ;

Et d'un voile en vrai réseau uni avec une large bordure semée d'aigles et de fleurs de lys en Alençon.

TOILETTES DIVERSES

Une robe en damas rose, garnie de blonde noire.

Une robe de bal en satin bleu de ciel, garnie d'épis d'argent, de bleuets et de roses.

Une robe demi-longue en velours chatain clair et Pompadour, fond blanc, garnie de Malines.

Un manteau sortie de bal, en drap d'argent broché or, garni de passementerie en Valenciennes très-fines.

Un manteau de promenade, en velours gros bleu foncé, garni de dentelles et légèrement brodé d'or.

A NOS ABONNÉS

Nos abonnés savent que le prix de leur abonnement est de \$3, payés d'avance, et de \$3.50 s'ils ne paient qu'à la fin de l'année. Eh bien, nous allons donner, à tous ceux qui nous doivent, une dernière chance de profiter de la réduction que nous leur offrons, et de montrer leur bonne volonté et leur sympathie à l'égard de *L'Opinion Publique*. A tous qui paieront leurs arrérages avant le 1er janvier, nous ne leur demanderons pas plus que s'ils avaient payé d'avance, savoir, \$3, et nous leur donnerons la magnifique prime que nous avons offert, cette année, à nos abonnés.

Nous voulons prendre nos abonnés par l'intérêt personnel et le sentiment, en leur donnant les moyens de profiter de cette réduction, de gagner une magnifique prime et de montrer qu'ils tiennent à l'existence de *L'Opinion Publique*.

Ainsi donc, qu'il soit bien compris qu'ils ont droit à ces avantages que jusqu'au 1er janvier prochain, et qu'après cette date ils ne les obtiendront pas.

JACQUES-PHILIPPE RHÉAUME,

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

M. Rhéaume, dont nous offrons le portrait aujourd'hui, est le président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec; c'est lui qui présidera la grande convention nationale du 24 juin prochain.

Pour accomplir le projet que se propose la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, elle ne pouvait faire un meilleur choix de président, car M. Rhéaume est un patriote dans toute l'acceptation du mot, un Canadien vrai, sincère.

M. J.-P. Rhéaume est l'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui existe depuis 1841; ce fut le premier secrétaire de la société, conjointement avec feu M. Huston, du *Répertoire National*.

Malgré ses 60 ans bien comptés, M. Rhéaume a conservé dans sa personne ce mélange heureux de finesse et de naïveté des visages d'autrefois, la bonhomie des manières, un sourire quelque peu narquois, et, dans la conversation, une verve intarissable, un langage imagé, rempli de ces tropes et de ces figures populaires qui, en deux mots, souvent en un seul, aplatissent un homme ou ridiculisent un événement.

Très-vert, enthousiaste et patriote, M. Rhéaume, en dépit des ans, est doué d'une inaltérable jeunesse. Tête fine, cheveux gris, bouche moqueuse, yeux pétillants de malice, le député de Québec-Est n'a rien de commun avec la génération actuelle.

C'est un jeune du temps passé. Voilà ce qu'en disait M. Achintre, en 1871, dans ses portraits politiques.

M. J. P. Rhéaume est né à Québec, en 1818, il commença ses études au Séminaire de Québec, mais sa famille ayant éprouvé des revers de fortune, le jeune



JACQUES-PHILIPPE RHÉAUME,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

écolier dût quitter les classes avant de terminer ses cours. Il réussit à entrer dans une étude d'avocat, où, tout en gagnant sa vie, il pût achever son droit et se faire recevoir au barreau en 1840.

L'année même de son admission, le quartier Saint-Roch l'envoyait au Conseil-de-Ville, où il siégea dix-sept années consécutives. Il a représenté ce quartier à différentes intervalles depuis, et il est aujourd'hui échevin.

En 1870, les électeurs de la division électorale de Québec-Est l'envoyèrent au parlement, et l'on peut dire que cette division doit en grande partie ses embellissements, ses constructions utiles, à son énergie.

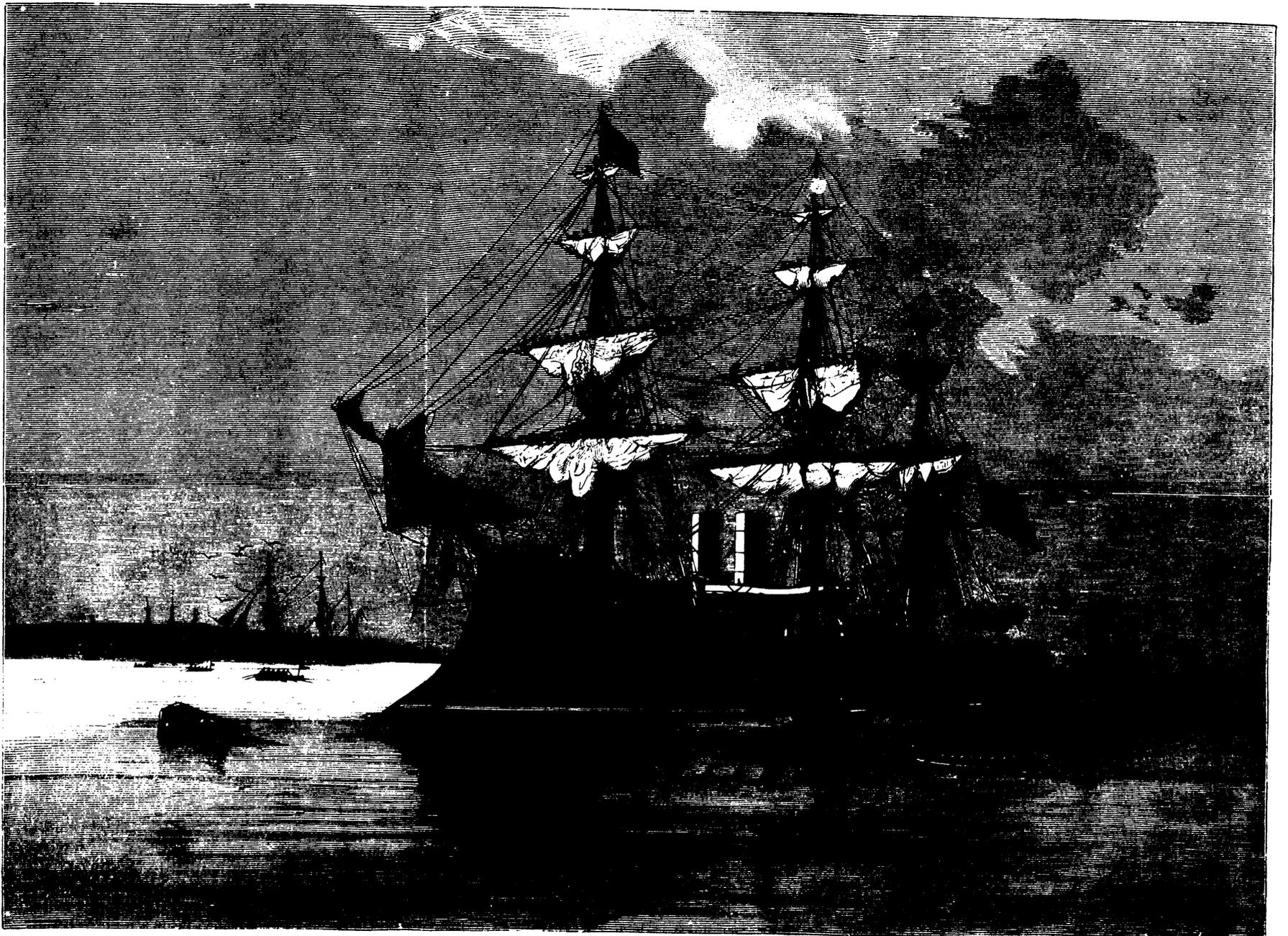
Patriote consommé, il se signala lors des événements de 1837 et 1838 par son opiniâtreté et son ardeur à réclamer les réformes.

M. Rhéaume n'a jamais cessé d'avoir l'esprit et le cœur canadien, et il a profité de toutes les circonstances pour défendre ses compatriotes chaque fois que ceux-ci ont été opprimés ou que leurs droits ont été méconnus.

Le chemin de fer du Nord, aujourd'hui l'orgueil de notre province, est pour ainsi dire l'œuvre de M. Rhéaume, car c'est lui qui organisa à Québec la première réunion publique en faveur de ce projet.

M. Rhéaume est un orateur éloquent et convaincu, et son éloge de Pie IX, prononcé à l'Université-Laval en 1871, a été une pièce d'éloquence fort appréciée.

C'est encore M. Rhéaume qui a toujours été chargé du soin d'apaiser les émeutes, les conflits entre les Irlandais et les Canadiens-français à Québec. On se rappelle encore avec quel dévouement il est venu se jeter dans la mêlée, à l'élection Ross-Cauchon, en 1872, et quel soin il a pris pour empêcher le renouvellement de cette scène disgracieuse quelques semaines plus



LA DEVASTATION—NOUVEAU CUIRASSÉ FRANÇAIS

tard. Les intéressés peuvent le remercier d'avoir réglé la question du prêt aux incendiés de Québec.

Écoutez les sollicitations de ses nombreux amis, il accepta un emploi du gouvernement, et le malheur voulut que cette bouchée de pain, qu'on lui avait donnée en récompense des nombreux services rendus depuis son jeune âge à ses compatriotes, lui fut retiré.

Mais croyez vous que cela a changé sa nature, pas du tout, M. Rhéaume est aussi gai que jamais, et vous le verrez le 24 juin prochain plus alerte que le plus jeune d'entre nous.

Remarquons en passant, cependant, que M. Rhéaume n'a pas été traité comme il le méritait, et avouons qu'il est bien mal récompensé pour les services qu'il a rendus à son pays.

Mais nous n'avons peut-être pas le droit d'entrer dans ces considérations.

Nous voulions seulement saluer dans la personne de M. Rhéaume, le canadien-français véritable, le patriote sincère, le citoyen intègre et l'homme dévoué.

LÉON BOSSUE dit LYONNAIS.

ÇA ET LÀ

Nous avons déjà parlé de la *Dévastation*, l'un des plus beaux et des plus puissants navires cuirassés de la marine française.

Nous sommes heureux de voir que M. J.-A. Beauvais, l'entrepreneur marchand-tailleur de la rue Saint-Joseph, a obtenu le contrat des habits d'hiver pour les pompiers de Montréal et de Saint-Henri.

L'Événement dit que M. J.-C. Chassé, de Québec, l'inventeur d'un nouveau système de télégraphie, remporte le plus beau succès dans les expériences qu'il fait actuellement aux États-Unis.

Le Khédivé d'Égypte, ne voulant pas rester en arrière de son père, qui avait fait présent à l'Angleterre de l'obélisque connu sous le nom d'*Aiguille de Cléopâtre*, vient de donner aux États-Unis la dernière obélisque dont il pouvait disposer.

Le Congrès américain a adopté des résolutions de sympathies en faveur de l'Irlande, et exprimé l'espoir que le gouvernement anglais s'efforcera d'améliorer le système de la tenure des terres. Inutile de dire qu'on a vu ces résolutions d'un mauvais œil en Angleterre.

M. Benoit Bastien, ex-échevin de Montréal, maintenant président de la société d'Agriculture du comté de Laval, a reçu une médaille d'or et diplôme, qui lui ont été accordés par le juré de l'Exposition Universelle de Paris, en 1878, pour du bois de service qu'il y avait exhibé.

Le *Mail*, de Toronto, fait une charge à fond contre la Cour Suprême, qui coûte, dit-il, depuis qu'elle existe, une somme de \$190,000, et qui n'a pas rempli le but pour lequel elle a été constituée. Il ajoute qu'elle a plutôt augmenté que diminué les frais du plaideur, et que, de fait, l'appel au Conseil Privé de Londres est plus facile et moins coûteux qu'à Ottawa.

ERRATUM.—Dans la pièce de vers "Par une nuit d'été," publiée dans *L'Opinion Publique* de la semaine dernière, on doit lire après le 24^{me} vers :

Et quelles sont les fins de l'ordre universel,
Quel est le dernier mot de notre destinée ?

Sans le dernier vers à rime féminine, il y aurait dans la pièce une faute de versification.

Parnelle, le fameux agitateur irlandais, arrivera dans quelques jours à New-York.

Il fera le tour des États-Unis où il est attendu avec impatience par les Irlandais. On croit qu'il viendra à Montréal. Le *Herald*, de New-York, dit que les Américains doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour soulager la misère de l'Irlande, mais qu'ils ne doivent pas encourager l'agitation politique et sociale faite par Parnell et ses amis.

Nous avons appris avec regret la mort de Dame Aglaé Ouimet, épouse de M. A.-N. Charland, notaire de Saint-Jean. Madame Charland n'avait que 37 ans. C'était une femme d'élite, aimée de tous ceux qui la connaissaient.

Nous offrons à M. Charland nos sentiments de condoléance les plus sincères à l'occasion de la perte qu'il vient de faire et qu'il ressent si profondément.

Le *Journal des Trois-Rivières* a publié un article vigoureux contre le projet de la construction du pont du Côteau :

Les conséquences directes pour la province de Québec, dit-il, seraient la ruine de son chemin de fer du Nord qui n'aurait plus pour trafic que les miettes qui resteraient du commerce de l'Ouest, après que les Américains se seraient servis ; ce serait la perte des millions que la province de Québec aura payés pour sa part dans la construction du chemin du Pacifique, puisque le commerce qu'elle comptait en retirer pour alimenter ses propres voies ferrées, lui serait enlevé par la nouvelle ligne américaine ; ce serait la ruine des ports de Montréal, Trois-Rivières, Québec et Halifax, qui verraient les articles de cargaison arrachés à leurs vaisseaux et transportés à New-York en voie ferrée.

En substance, la province de Québec et les provinces maritimes auraient sacrifié des millions pour améliorer leurs chemins de fer et leur navigation, et les Américains en retireraient le bénéfice ! Telle est la solution évidente de toute la question, si le cabinet fédéral laisse émaner la charte.

La province de Québec doit donc se lever comme un seul homme pour protester contre l'octroi final de cette charte et appuyer l'action de nos ministres pour obtenir du Gouverneur-Général qu'il en refuse la sanction.

L'idée seule de la réalisation de ce projet anticanadien est tout simplement odieuse. Ce n'est plus une question d'intérêts de particuliers ou de partis politiques, c'est une question d'intérêt vital pour tout le pays, c'est une question vraiment nationale. A chacun d'y voir et de donner son concours à ceux qui sont chargés par devoir de protéger nos intérêts.

Le *Nouveau-Monde*, qui, soit dit en passant, devient de plus en plus un journal de nouvelles, d'informations et d'écrits pratiques, publiait, la semaine dernière, ce qui suit relativement à la colonisation :

Le rapport du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics pour les 12 mois expirés au 30 juin 1879, que nous avons reçu tout récemment, donne d'une manière claire et précise beaucoup de renseignements qui méritent d'être mis sous les yeux du public. Il constate que dans cette période la colonisation a fait de notables progrès dans toute la province. Le manque d'ouvrage dans les villes a poussé nombre d'ouvriers et de journaliers à demander leurs moyens de subsistance à nos terres nouvelles, tandis que le trop plein de la population des vieilles paroisses se dirigeait du même côté. Le flot de cette émigration à l'intérieur a pris deux directions principales : celle de la vallée du lac Saint-Jean et celle des cantons au nord des comtés de Montcalm et d'Argenteuil, et au nord-est du comté d'Ottawa.

Depuis un an, plus de 300 familles se sont fixées au lac Saint-Jean, les unes en arrière de Motablot Houane, dans les nouveaux townships de Dablon et de Quen, les autres dans les townships Parent, Demeulle et Achamouchouane situés à l'extrémité nord-ouest du lac. En arrière de ces derniers cantons, le gouvernement en a fait arpenter trois nouveaux qu'on désigne sous les noms de Dufferin, Albanel et Normandin. Les arpenteurs disent que les terres y sont magnifiques et très-faciles à défricher. Une société composée de 60 actionnaires, avec un petit capital, a déjà entrepris de coloniser le canton Normandin, et l'on rapporte qu'elle va mener en peu de temps cette œuvre à bonne fin.

En outre, plusieurs établissements se sont formés à l'est du lac Saint-Jean, dans le canton Delisle où le sol promet d'être aussi favorable à la culture qu'à l'ouest du lac. Comme les nouveaux colons du lac Saint-Jean étaient pour la plupart de pauvres gens de Québec et des villages environnants, des secours en grain leur ont été distribués en échange de travaux sur trois ponts pour les mettre en état de subsister durant l'hiver dernier et de semer un peu au printemps.

Mais dans la vallée d'Ottawa, le mouvement colonisateur a été beaucoup plus prononcé que partout ailleurs, grâce surtout aux généreux efforts de M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, qui

est l'âme de ce mouvement. Pas moins de 600 familles se sont établies là dans le cours de l'année. Elles se sont répandues de préférence dans les cantons Lussier, Wolfe, De Salaberry, Grandisson, Clyde, Amherst, Addington et Joly.

Après ces deux régions, c'est le comté de Rimouski qui a été le plus colonisé : il y a une longueur de près de 150 milles et les défrichements s'y sont considérablement accrus. Puis viennent les cantons échelonnés sur le parcours du *Quebec Central* et de l'*Intercolonial* de St-François et Mégantic, enfin, les cantons Brassard et Prévost, dans le comté de Berthier, les cantons Montauban et Chavigny, dans le comté de Portneuf.

L.-O. D.

ÉCHOS

On annonce que les Chambres fédérales se réuniront le premier jeudi de février, 5 de ce mois.

L'*Illustration* de Londres, dans sa chronique hebdomadaire de la cour, renseigne régulièrement ses lecteurs sur le compte de la princesse Louise. Le palais de Kensington a été assigné comme résidence à Son Altesse Royale pour le temps de son séjour en Angleterre. La princesse n'est restée que peu de temps en Écosse, auprès de la reine, et elle a suivi surtout le prince et la princesse de Galles, qui de fait, sont le centre de la cour royale, Sa Majesté vivant presque constamment dans la retraite. L'*Illustration* disait, dans un de ses derniers numéros, que la princesse ne reviendrait pas en Amérique, avant le mois de mars.

Le *Citizen* d'Ottawa est entré dans une grande indignation contre la presse du Bas-Canada, parce que celle-ci s'oppose à la construction du pont du Côteau. Il nous accuse de traiter cette question à un point de vue exclusif et sectionnel. Rien de plus facile que de lui retourner cet argument. En supposant que le *Citizen* eût quelque raison de porter cette accusation contre nous, nous aurions toujours cet avantage sur lui, que nous parlons au nom de l'intérêt sectionnel de trois provinces, celles de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, en lutte avec l'intérêt étranger, tandis qu'il ne représente lui-même que l'opinion véritablement sectionnelle d'un petit groupe de trois ou quatre comtés, dont les intérêts locaux sont combinés avec les intérêts étrangers contre l'intérêt général de tout le pays.

Il se passe de curieuses choses en Bulgarie. On sait que cette province, aujourd'hui principauté, fait présentement l'épreuve des institutions constitutionnelles. Or, ces bons Bulgares y vont avec un entrain qui semble indiquer qu'ils n'étaient pas précisément mûrs pour le parlementarisme. Le télégraphe nous rapporte ce qui s'est passé à la réunion des Chambres. Les radicaux, qui sont en majorité, ont commencé par faire une telle charge contre le cabinet, que celui-ci a cédé du coup et s'est vu forcé de résigner. Quelques jours auparavant, l'un des membres du gouvernement, le ministre de la justice lui-même, s'est mesuré avec un de ses adversaires, à qui il a magistralement frotté les oreilles. Arrêté pour ce mouvement de promptitude, le digne ministre a passé en cour correctionnelle et a été condamné pour assaut ; mais il s'est empressé d'y mettre ordre, en suspendant de son autorité les juges qui l'avaient déclaré coupable.

Allons, la principauté de Bulgarie pourra bientôt rivaliser avec la république d'Haïti. Est-ce bien là ce que la noble Russie entendait par l'affranchissement des chrétiens de Turquie ? Il n'est pas étonnant, après cela, que le prince de Battenberg, le nouveau souverain de la Bulgarie affranchie, se déclare dégoûté et songe à remettre son sceptre à un autre.

L'entreprise du pont du Côteau est en grand danger. Le mouvement d'opposition s'accroît rapidement. L'agitation se répand dans toute la province, la presse pro-

teste, et il est visible déjà que la manifestation sera assez forte pour faire échouer le projet. Il sera difficile de résister à ce courant d'opinion.

Il n'y aura de déçus que Messieurs les Américains, auteurs de ce beau plan, et aussi peut-être les habitants des comtés qui devaient directement profiter de la construction du pont. Mais on doit supposer à ces derniers trop de patriotisme pour regretter une entreprise qui les aurait favorisés aux dépens de tout le pays. Ils pourront, au reste, se rattraper sur autre chose. Quant au gouvernement, cette considération toute individuelle d'intérêt privé ne saurait l'influencer dans la détermination qu'il a à prendre en vue de l'intérêt général.

A. G.

PROPHÉTIES ANTIQUES DE L'ORIENT

Tous les peuples de l'Orient, sans exception, ceux de l'extrême Asie comme ceux de l'Asie centrale et de l'Afrique, Abyssiniens, Arméniens, Turcs, Arabes, Syriens, Indiens, Cochinchinois, ont des traditions depuis les temps les plus reculés parfaitement conformes à celles de l'Occident. Mais les prophéties traditionnelles des Turcs ottomans doivent nous étonner naturellement bien plus que celles de tous les autres peuples. En effet, qu'annoncent nos traditions ? La destruction de l'Empire ottoman par les chrétiens ; or, les chrétiens pour eux sont les Français, et ces Français doivent être conduits par un Grand Roi qui soumettra tout l'Orient à la religion du Christ.

Voilà le fond commun de toutes les traditions orientales, et en particulier de toutes les traditions musulmanes.

Les Arabes de Syrie ont consigné depuis le quatorzième siècle une série d'oracles qui vont jusqu'à la fin du monde, dont un grand nombre sont déjà accomplis ; ils se trouvent dans le curieux livre *El-Djiffer*, c'est-à-dire *l'Enigme*. Les journaux de 1861 ont rapporté le suivant, dont Mgr Macarios, évêque de Damas, dont Toulouse a pu apprécier les vertus et la science d'orientaliste, a garanti l'authenticité :

Damas doit revoir, dans un temps qui n'est pas éloigné, des massacres qui porteront l'épouvante jusqu'à Beyrouth. Les chrétiens se réuniront sur le mont Liban. Un Grand Roi de la fleur de Lys sera leur défenseur ; il viendra à leur secours avec de grandes armées ; il se livrera un grand combat entre Alep et Jérusalem, où le roi d'Égypte et quatre-vingt-quatre mille musulmans seront anéantis. Le sultan se retirera à Damas, où il périra dans la mosquée ; la Mecque sera détruite et l'Islamisme anéanti.

Le *Constitutionnel*—31 décembre 1821—rapportait la prophétie suivante, reproduite dans l'Abyssinie, extraite du *Journal d'Anvers* :

Un jour, la Mecque, Médine et autres villes de l'Arabie-Heureuse, seront détruites, et les cendres de Mahomet seront dispersées aux quatre vents du ciel.

Ce sera un Grand Roi chrétien, né dans un pays de l'Europe, qui réalisera ces merveilles et prendra possession de l'Orient.

Les chrétiens traverseront la mer, dans un élan spontané, avec tant de rapidité et tant de troupes, que l'on croira que toute la terre chrétienne vole en Orient.—La foi du Christ triomphera ; les Turcs l'embrasseront, et la croyance de Mahomet cessera.

Voici un oracle bien connu en Orient et attribué à saint Grégoire d'Arménie dit l'Illuminateur : " Il viendra une nation vaillante, ce sera celle des Francs ; tout le monde se réunira à elle, et l'Asie se convertira."

L'Orient est dans l'attente, dit E. Borée ; les traditions lui ont appris qu'un Grand Roi de France serait tout à la fois son vainqueur et son sauveur.

Ces traditions orientales ont toujours été si vivaces, que les Arabes et les Turcs de Jérusalem ont muré la porte par laquelle la tradition dit que doit entrer le Grand Roi de France, quand il viendra soumettre l'Orient. Ils poussent la prévoyance jusqu'à ne plus permettre l'entrée de la Ville-Sainte aux caravanes de pèlerins trop nombreuses, parce que, d'après les traditions, les temps approchent.

Un chroniqueur anglais, du douzième siècle, Raoul de Dicet, rapporte que la *Porte d'Or*, de Constantinople, portait cette inscription : *Quand viendra le blond roi d'Occident, je m'ouvrirai moi-même.* Les Grecs l'avaient murée, et les Latins n'y passèrent pas en 1204, mais ils fondirent une statue équestre où l'on voyait la figure du futur Grand Roi français avec les traits déjà signalés dans les antiques prophéties.

Les calculs des plus savants commentateurs de l'Apocalypse, sur la durée de l'empire de Mahomet, s'accordent avec ces traditions orientales.

Il nous est précieux de citer, comme témoin de ces traditions si glorieuses pour la France, un saint aussi cher à tous les cœurs que saint François de Sales. Dans son oraison funèbre de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, il s'écrie, après avoir parlé de la piété et du courage de ce héros chrétien sur les champs de bataille, où il remporta de si grandes victoires contre les Turcs :

Ah ! que les Français sont braves quand ils ont Dieu de leur côté ! qu'ils sont vaillants quand ils sont dévôts ! qu'ils sont heureux à combattre les infidèles ! (Le Turc, qui, comme le lion, affronte tout, ne craint que les Français : *Leo qui omnibus insultat animalibus, solos pertimescit Gallos.*) C'est grand cas que la présence de ce grand capitaine ait pu arrêter la course triomphante de l'armée des Turcs ? Je m'en réjouis avec vous, ô belle France ! et loué soit notre Dieu !... Aussi, plusieurs estiment que ce sera un de vos rois, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet.

Ancedotes populaires sur Napoléon Ier

(Suite)

Un recueil manuscrit, qui a appartenu au maréchal Ségur, alors ministre de la guerre, renferme la note suivante :

ÉCOLE ROYALE MILITAIRE DE BRIENNE.

État des élèves du roi, susceptibles, par leur âge, d'entrer au service, ou de passer à l'école royale militaire de Paris ; savoir :

Et à la suite de plusieurs noms :

“ M. de Bonaparte (Napoléon), né à Ajaccio (île de Corse), le 15 août 1769. Taille de quatre pieds dix pouces onze lignes ; bonne constitution ; santé excellente ; caractère soumis, honnête et reconnaissant envers ses supérieurs ; conduite très-régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques ; il sait très-passablement son histoire et sa géographie ; il est assez faible dans les exercices d'agrément et dans le latin, où il n'a fait que sa quatrième. Ce sera un excellent marin.

“ Mérite de passer à l'école de Paris.”

Cette note de M. de Kéralio fut prise en considération par M. Régnault, son successeur, et décida l'admission de Napoléon à l'école militaire de Paris.

Ce fut le 17 octobre 1784 que Napoléon y entra. Il y obtint bientôt la même supériorité qu'à Brienne, surtout pour ce qui tenait aux mathématiques. L'abbé Raynal, frappé de l'étendue de ses connaissances, l'apprécia assez pour l'inviter à ses déjeuners scientifiques du dimanche. Enfin, Paoli, qui, après lui avoir inspiré une espèce de culte, le trouva dans la suite à la tête d'un parti contre lui lorsqu'il voulut favoriser les Anglais, avait coutume de dire :

—Ce jeune homme est taillé à l'antique : c'est un homme de Plutarque.

A cette école, Napoléon eut pour camarades Lariboisière, qu'il nomma, étant empereur, inspecteur général de l'artillerie ; Sorbier, qui succéda à ce dernier avec la même qualification ; d'Hédouville, cadet, qui fut ministre plénipotentiaire à Francfort ; Mallet, frère de celui qui conduisit l'échauffourée de Paris en 1812 ; Rolland de Villareaux, qu'il nomma préfet de Nîmes ; Mabile, dont l'ambition se bornait à devenir maître de danse à l'Opéra, et qui le devint en effet sous la restauration ; Maréscot, qui fut disgracié et passa

en jugement, avec le général Dupont, au sujet de l'affaire de Bayden, en Espagne ; de Bussy, qu'il retrouva dans la campagne de 1814 et qu'il nomma son aide-de-camp ; et enfin, Desmazis, cadet, le compagnon de ses premières années à Brienne, à qui il confia l'administration du garde-meuble de la couronne, et qu'il n'appela jamais autrement que *mon fidèle Desmazis*.

M. de l'Eguille, le professeur d'histoire de Napoléon, a prétendu qu'en feuilletant dans les archives de l'école militaire, on y trouverait les preuves qu'il lui avait prêté une belle carrière. “ Il avait exalté dans ses notes, disait-il, la profondeur des réflexions et la sagacité du jugement de son élève.” De toutes les amplifications que le savant historien avait données à Napoléon, celle qui avait laissé le plus d'impression dans l'esprit de ce dernier, était le sujet de *la révolte du connétable de Bourbon*. D'après la copie de Napoléon, le plus grand crime du connétable n'était pas d'avoir combattu contre son roi, mais d'être venu, avec des étrangers, attaquer sa patrie.

Domairon, professeur de belles lettres, avait toujours été frappé de la bizarrerie des amplifications de Napoléon. Il les appelait du *granit chauffé au volcan*.

Un seul de ces professeurs se trompa : ce fut un nommé Bauer, son maître d'allemand. Napoléon ne faisait aucun progrès dans cette langue, ce qui avait inspiré au professeur, qui ne mettait rien au-dessus de l'allemand, le plus profond mépris pour cet élève. Un jour que ce dernier ne se trouvait pas à sa place à l'heure de la leçon, M. Bauer s'informa où il pouvait être. On lui répondit qu'il subissait son examen pour l'artillerie.

—Mais, est-ce qu'il sait quelque chose ? répliqua ironiquement le professeur.

—Comment ! monsieur, lui répondit-on, ignorez-vous que c'est de tous les élèves de l'école le plus fort en mathématiques ?

—Au fait, je l'ai déjà entendu dire ; ce qui me fait penser que les mathématiques ne vont bien qu'aux bêtes.

Et comme les élèves se récriaient encore contre ce jugement :

—Vous direz tout ce que vous voudrez, reprit le maître d'allemand, mais votre Napoléon Bonaparte ne sera jamais qu'un sot !

Devenu consul, Napoléon eut connaissance du propos peu flatteur de son ancien maître, et s'en vengea en le nommant interprète des langues vivantes de son cabinet particulier, avec un traitement annuel de huit mille francs. Ce fut Bourrienne, alors son secrétaire intime, qui expédia à M. Bauer le brevet de cette place, et, chose singulière ! cette faveur ne fit que confirmer le vieux professeur dans l'opinion qu'il avait conçue de son élève, seize ans auparavant.

Le père Patrault était le professeur de mathématiques de Napoléon, en même temps que Pichegru était son maître de quartier et son répétiteur d'arithmétique.

On connaît la fortune militaire de Pichegru, qui conquiert la Hollande, et mit fin à ses jours en 1804, au Temple, où il avait été incarcéré lors de la conspiration de Moreau et de Georges Cadoudal.

Quant au père Patrault, s'étant réclamé de son élève lorsque celui-ci fut nommé général en chef de l'armée d'Italie, il le suivit dans tout le cours de cette mémorable campagne, et se montra naturellement plus propre à calculer la courbe et l'ellipse des projectiles qu'à en braver les effets. Après la campagne, Napoléon plaça son ancien professeur dans l'administration des douanes de Milan, où il fit d'assez bonnes affaires. Au retour d'Égypte, le père Patrault vint se présenter à son élève. C'était alors, non plus un pauvre minime de Champagne, mais bien un gros et gras financier, possédant des millions et vivant à l'instar des membres du Directoire. A deux ans de là, cependant, il vint dans un état déplorable retrouver le premier consul à Malmaison.

—Qu'est-ce donc ? lui dit Napoléon en l'examinant de son regard scrutateur.

—Citoyen premier consul, vous voyez

un homme ruiné de fond en comble, et qui n'a plus rien au monde.

—Comment cela, mon cher maître ?

—Oui, des malheurs inouis...

—Ah ! ah ! c'est fâcheux ; revenez me voir dans huit jours.

Le premier consul voulut vérifier par la voie de la police la sincérité des paroles du père Patrault, et il se trouva que les fournisseurs de l'époque l'avaient ruiné. Le grand calculateur avait effectivement tout perdu par des banqueroutes, et aussi en prêtant son argent, à gros intérêts, à des gens qui avaient trouvé moyen de ne pas le payer.

—J'ai déjà acquitté ma dette, lui dit Napoléon en le renvoyant ; je ne puis plus rien pour vous maintenant, parce que je ne saurais faire deux fois la fortune d'un homme. Cependant, c'est un devoir d'honorer toute la vie ceux qui ont concouru à notre éducation, et de leur être en aide. Vous recevrez, à l'avenir, une pension de douze cents francs. Avec cela, on peut vivre tranquille.

Le père Patrault vécut longtemps encore.

A l'époque où Napoléon entra à l'école militaire de Paris, cet établissement, créé par Louis XV, était tenu avec une sorte de magnificence qui rappelait les prodigalités de ce monarque. Napoléon n'y fut pas longtemps sans comprendre combien une manière d'être somptueuse et recherchée était contraire aux habitudes qu'on aurait dû donner aux élèves, pour la plupart fils de gentilshommes, il est vrai, mais de pauvres gentilshommes de province, destinés à vieillir dans les grades inférieurs et à vivre dans la gêne. Une éducation entourée de toutes les jouissances du luxe ne lui semblait convenir, en aucun cas, à de jeunes militaires. Il trouva le remède aussitôt qu'il eût reconnu le mal, et adressa en conséquence, au directeur de l'école, un mémoire dans lequel il signalait les moyens de rendre ce bel établissement plus digne de son but. Discipline, travail, sobriété, économie, telles étaient les bases qu'il voulait faire admettre. Ce qu'il n'eut pas alors le bonheur de voir adopter, il l'ordonna plus tard, au temps de sa puissance. On en a apprécié la sagesse et l'utilité. Les idées de sa jeunesse ont été suivies pour la création et dans les règlements de ces vastes pépinières d'officiers, braves et instruits, telles que les lycées de Paris et les écoles militaires de la Flèche, de Fontainebleau, de Saint-Cyr et de Saint-Germain. Cette dernière n'a pas survécu à l'empire.

Le 2 septembre 1785, une grande nouvelle vint faire écho à l'école militaire de Paris. Louis XVI avait signé la veille le brevet de cinquante-huit lieutenants, pour les divres régiments d'artillerie de l'armée. Personne n'aurait pu expliquer comment cette nouvelle avait pu franchir si vite les murs de l'établissement ; mais elle était le sujet de toutes les conversations, depuis la salle de discipline jusqu'au cabinet du marquis de Timburne-Valence, alors gouverneur de l'école. Bientôt le nom des heureux fut connu, et Napoléon était du nombre, car il avait passé un brillant examen, dans lequel il avait éclipsé tous ses camarades et mérité l'approbation du savant Laplace, son examinateur, le même qui, dans la suite, fit partie du Sénat.

Le 10 octobre suivant, les cinquante-huit brevets arrivèrent à l'école militaire, parafés et signés par le roi. Chacun reçut le sien et connut officiellement sa destination. Parmi ceux des jeunes officiers nommés au régiment de la Fère, étaient MM. de Bonaparte, Desmazis, etc.

Quelques jours plus tard, dans l'après-midi, deux élèves, conduits par un sergent instructeur, sortaient de l'école militaire, suivis d'un commissionnaire qui portait leur petite valise, et se dirigeaient vers les Turgotines de Lyon. Ils arrivèrent à temps, embrassèrent le vieux sous-officier, et se juchèrent sur l'impériale de la voiture, qui partit aussitôt en suivant la route de Fontainebleau.

—Enfin ! nous sommes libres ! s'écria le plus jeune, en donnant à son ami une

violente poussée, comme pour essayer un peu de cette liberté qu'il attendait depuis si longtemps.

—Oui, libre !... répliqua celui-ci, et de plus nous sommes officiers !

La voiture arriva à Lyon le 5. Les deux jeunes gens se logèrent dans un modeste hôtel. Ils étaient encore vêtus de l'uniforme de l'école militaire. Ce costume, qui dessinait bien la taille avantageuse du premier, mais qui décelait beaucoup trop les membres grêles du second, était tout à la fois élégant et sévère. C'était un habit bleu de roi, à collet droit avec retroussis amarante, fermé sur la poitrine par des boutons d'argent unis ; le chapeau à trois cornes orné d'une petite ganse d'argent, sans cocarde ; la culotte courte de drap rouge, et sur le soulier une petite boucle d'argent. Cet uniforme, qui attirait les regards des badauds lyonnais, contraria plus d'une fois les nouveaux arrivés. Ces deux enfants, car l'un n'était âgé que de seize ans et l'autre que de dix-sept, avaient une tournure assez distinguée. Le plus âgé était un joli garçon bien tourné, à la figure juvénile, au teint rosé, au regard doux et aux cheveux bouclés ; le plus jeune, au contraire, était pâle, maigre, de petite taille et d'une tournure un peu étrange. Ses traits réguliers, mais sévères, ses cheveux bruns et lisses, tout donnait à sa personne quelque chose qui contrastait avec l'insouciance ordinaire à cet âge. De ses yeux, ni bleus ni noirs, mais tenant à la fois de ces deux nuances, s'échappaient par intervalles des éclairs. Ses discours, loin d'expliquer ce que cet ensemble avait d'énigmatique, semblaient y concourir encore.

Douce et sonore, mais brève et d'un accent italien très-prononcé, sa voix avait quelque chose d'harmonieux et de saisissant qui imposait à ceux qui l'écoutaient. Le blond était le chevalier Alexandre Desmazis ; le brun était Napoléon, le futur empereur.

(La suite au prochain numéro.)

LES FEMMES

Les femmes ont l'adresse d'accorder leur penchant avec leur vues, et leur politique avec leurs plaisirs.

* *

Rien n'est plus capable d'inspirer du courage à une femme que l'intériorité d'un homme qu'elle aime.

* *

Le public suppose toujours, avec raison, que les femmes qui, sont en société de plaisir, sont en société de mœurs.

* *

Une femme animée de quelque passion est plus difficile à gouverner qu'un vaisseau battu par la tempête.

* *

Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amour, c'est qu'elle est faite quand on a senti de l'amour.

* *

Une femme qui ne se respecte pas ne doit point s'attendre à être respectée.

* *

Soit que les femmes aient naturellement les manières plus douces et plus polies, soit que le dessein de leur plaire abusé l'esprit et les sentiments, il est certain que leur commerce est pour les hommes une école excellente, et que rien n'est plus propre, non-seulement à inspirer la politesse et le bon goût des choses, mais même à former d'honnêtes gens.

* *

La vengeance et l'obstination portent les meilleures femmes à d'étranges extrémités : pour le plaisir de crever les deux yeux à l'homme dont elles se croient offensées, elles sont capables de s'en arracher un.

Un anglais danse depuis le commencement de la soirée avec une grosse et forte dame, toujours la même.

Le fils d'Albion sue à grosses gouttes, mais ne s'arrête pas.

Au beau milieu d'une valse, la grosse dame murmure :

—Ah ! monsieur, c'est la sixième valse que nous dansons ensemble ; vous me marquez une préférence !...

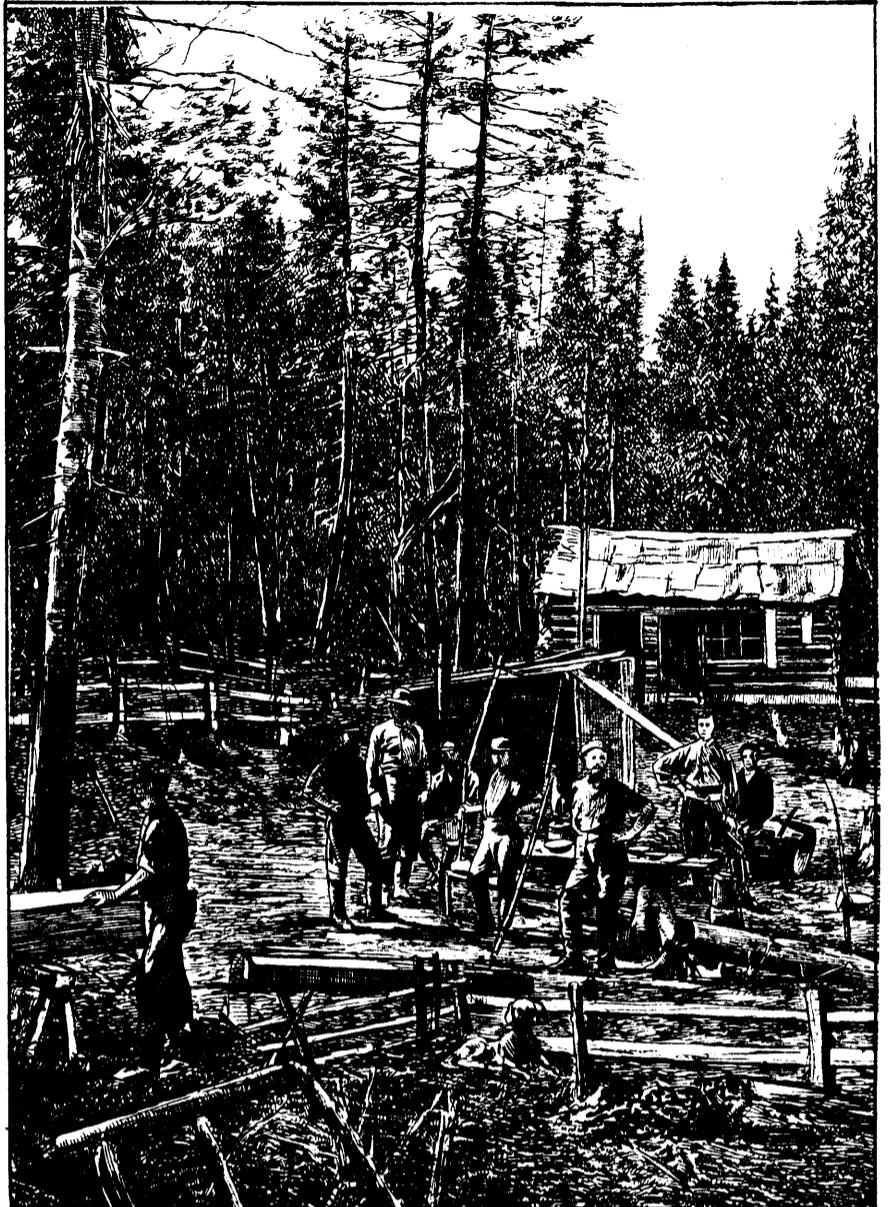
—Oh ! né ! répliqua aussitôt l'Anglais ; mais le médecin de mon père m'avait recommandé de beaucoup transpirer !



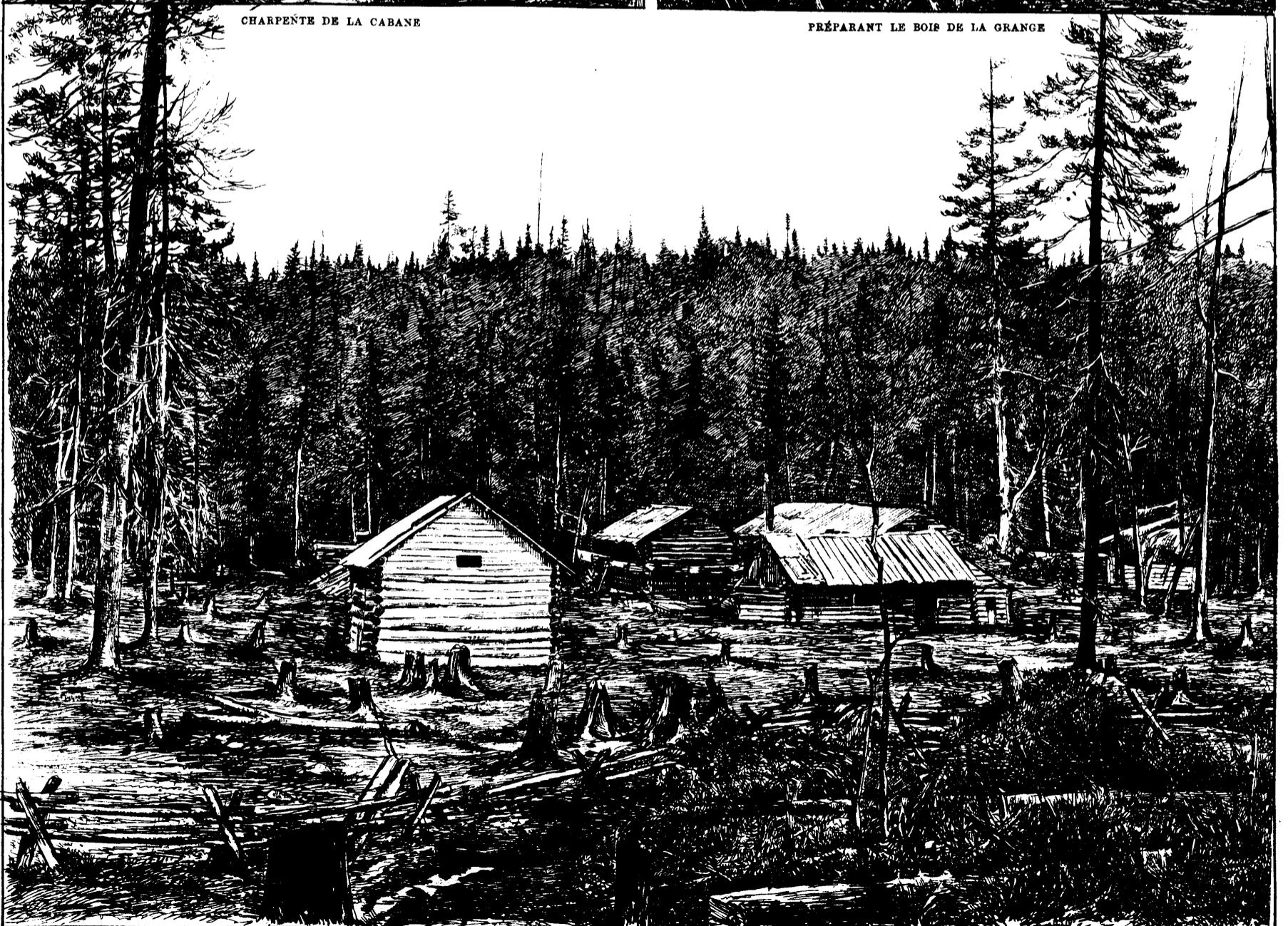
OTTAWA—SCÈNES DU BANQUET MINISTERIEL—PAR NOTRE ARTISTE



CHARPENTE DE LA CABANE



PRÉPARANT LE BOIS DE LA GRANGE



DEFRICHEMENT II.

DEFRICHEMENT—3^E ANNÉE

LA MUETTE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XXXI

Renée ne s'occupait guère de ce qui se passait sur la terrasse.

Son attention était concentrée tout entière sur l'horizon de Paris.

Landreau fut donc seul à se retourner au bruit du véhicule qui roulait dans une des allées latérales de la forêt et qui ne tarda pas à déboucher sur l'esplanade.

C'était une carriole de paysan, couverte d'une bâche, montée sur deux roues et attelée d'un assez maigre cheval.

Un individu assis sur la banquette de devant fouaillait la pauvre bête qui venait de prendre cette allure accélérée que les rosses fourbus réservent pour le dernier kilomètre avant d'arriver à l'écurie.

Le spectacle d'une voiture mal suspendue n'avait rien de particulièrement intéressant et Landreau n'y aurait pas fait beaucoup d'attention.

Mais arrivée à la hauteur de l'endroit où se tenait le garde-chasse, la carriole s'arrêta et le conducteur, allongeant la tête en dehors, se mit à l'interpeller en ces termes :

— Hé ! là-bas ! par où est-ce qu'il faut passer pour aller loger au Grand Vainqueur ?

La voix rauque qui parlait ainsi frappa Landreau bien plus que la question elle-même.

Il lui avait semblé vaguement avoir déjà entendu ce ton brusque et ces sons enroués.

Pour éclaircir ses doutes, il s'approcha et se trouva nez à nez avec le conducteur qui se baissait au même instant.

— Comment, c'est vous !

— Tiens ! le vieux moblot !

Ces deux exclamations partirent en même temps.

Pilevert et Landreau s'étaient reconnus en même temps.

— Et d'où venez-vous comme ça ? demanda le vieux serviteur.

— De Poissy et... de plus loin, dit le saltimbanque ; et ça se trouve joliment bien que je vous rencontre ici, car je cherchais après vous.

— Après moi ? répéta Landreau assez surpris, car il n'avait pas eu le temps de former avec l'hercule des relations bien intimes.

— C'est-à-dire, c'est la demoiselle que je cherche ; votre dame, quoi !

— Pas si haut, dit le garde-chasse ; elle est là, et il ne faut pas lui faire de surprise, avec le chagrin qu'elle a.

— Comment ! c'est elle que voilà là-bas au balcon ? reprit Pilevert en baissant la voix.

— Oui, et je vais la prévenir tout doucement.

— C'est pas la peine ; tenez seulement la bride de Cocotte une minute.

Landreau se conforma à ce désir, assez superficiel du reste, car le cheval ne paraissait avoir aucune envie de s'emporter, et l'hercule sauta à terre.

Renée, pendant ce court dialogue, n'avait pas bougé et, toujours accoudée sur la balustrade, elle restait absorbée dans sa triste rêverie.

Pilevert s'approcha d'un pas compassé et lissa galement d'un revers de main sa barbe et ses cheveux.

Il avait mis le chapeau à la main et toussait pour se donner une contenance.

— Madame ne me remet pas, articula l'hercule ; quand je dis madame, c'est mademoiselle...

Renée ne le reconnaissait pas et il y avait à cela deux raisons :

D'abord elle ne l'avait vu que fort peu de temps après la scène de la maison de santé, et de plus, Pilevert avait modifié fortement son costume.

Il avait presque l'air d'un propriétaire campagnard avec son chapeau à larges bords, sa longue redingote marron et son pantalon de man-kin.

— Vous savez bien, reprit-il ; c'est moi qui suis venu là-haut... à Montmartre... avec votre cousin... le jour où nous vous avons délivrée...

La figure de Renée s'éclaira subitement.

— Je vous reconnais parfaitement, monsieur, dit-elle en lui tendant la main, et je n'ai pas oublié le service que vous m'avez rendu.

— Oh ! pour ça, ce n'est pas la peine d'en parler. Et M. Roger, comment va-t-il ? demanda l'hercule en cherchant à se donner des façons dégagées.

Le jeune fille pâlit et s'appuya à la balustrade pour ne pas tomber.

Pilevert venait de reviver, sans le vouloir, une plaie encore saignante.

— Mon cousin est parti pour Paris après que vous nous avez quittés, dit-elle avec effort, et... je ne l'ai plus revu.

— Mille trompettes ! s'écria l'hercule, serait-il encore tombé dans les pattes de ces gredins du Serpenteau ?

— Alors leur compte sera bon et je me charge de les faire fusiller, car les troupes de Versailles viennent d'entrer dans Paris, et...

— Dites-vous vrai ? demanda Renée avec émotion.

— Ma foi ! c'est un homme que j'ai rencontré en forêt qui m'a conté ça, et il avait bien la mine d'un communiqueux qui se sauve.

Mademoiselle de Saint-Senier semblait être dans un état d'agitation indicible.

— Et ma petite Régine, est-ce que vous l'avez laissée à la maison ? demanda timidement le saltimbanque.

— Régine est partie aussi, murmura Renée.

— Partie ! s'écria Pilevert ! partie sans m'écouter où elle allait !

— Ah ! ma foi ! c'est trop fort, et je vas tout vous dire !

Renée le regarda avec étonnement.

Son esprit était absorbé tout entier par la nouvelle que Pilevert venait de lui donner de l'entrée des troupes dans Paris, et elle accordait une médiocre attention à un propos qui, dans tout autre moment, l'aurait vivement intéressée.

Le nom de Régine, prononcé par l'hercule, l'avait frappée moins fortement que celui de Roger.

— Que me disiez-vous, demanda-t-elle sans chercher à dissimuler son émotion, que me disiez-vous de ces ennemis politiques de M. de Saint-Senier ?

— Les croyez-vous donc capables de...

— Je les crois capables de tout, répondit brusquement Pilevert, même de tuer ma pauvre petite Régine, et j'ai bien peur qu'elle ne soit encore allée se fourrer dans les affaires de votre cousin.

Le ton avec lequel cette phrase avait été dite blessa la jeune fille.

— Qui vous fait croire cela ? demanda-t-elle avec un certain air qui rappela immédiatement l'hercule au sentiment des convenances.

— Mon Dieu ! mademoiselle, dit-il en grommelant un peu, ce n'est pas pour vous offenser, mais je suis fâché tout de même que vous ayez laissé partir l'enfant.

— Je déplore son départ autant que vous, mais il n'a pas dépendu de moi de le retenir. Elle a quitté le château un soir sans me prévenir ; j'ai fait faire des recherches dans tout le pays, et personne n'a pu me donner de ses nouvelles.

— Pardon, excuse, mademoiselle, mais c'était-il avant ou après que votre cousin parte pour Paris ?

— L'avant-veille du jour où il a quitté Saint-Senier.

— C'est bien ça, dit Pilevert entre ses dents.

— Expliquez-vous, je vous prie, commanda la jeune fille.

— Eh ! mille trompettes, c'est bien simple, elle en tient pour lui, voilà tout.

Renée se sentit frappée au cœur par cette révélation brutale.

Elle avait déjà eu quelquefois la pensée que les actions de Régine étaient inspirées par un sentiment plus tendre que le dévouement, mais elle avait toujours écarté ce soupçon.

Il lui répugnait trop de voir une rivale dans la courageuse compagne qui avait sauvé Roger, et le mot de ce grossier saltimbanque l'offensait comme une injure.

Mais en même temps ses défiances de femme qui aime s'éveillaient malgré elle.

— Je veux savoir l'histoire de cette jeune fille, dit-elle d'une voix émue.

— Et moi, je ne demande pas mieux que de vous raconter tout ce que j'en sais.

— Ça serait même déjà fait si vous ne m'aviez pas interrompu tout à l'heure pour me parler de ces gneux du Serpenteau.

— Je vous écoute maintenant.

— C'est que ça pourra bien être long, et Cocotte n'a pas encore mangé l'avoine.

— Parlez, vous dis-je ! s'écria Renée avec une fermeté qui coupa court aux objections de Pilevert.

— Après tout, je peux abrégier, murmura l'hercule.

— Faut donc vous dire, mademoiselle, que dans mon métier j'ai couru un peu partout.

— Il y a de ça quinze mois à peu près, je revenais de Californie où j'avais ramassé tout juste de quoi m'acheter une carriole et un cheval, et je faisais les foires dans le midi avec ce grand imbécile d'Alcindor que j'avais ramassé sur le pavé de Toulouse.

Renée avait bien de la peine à dissimuler son impatience, et Pilevert, qui s'en aperçut, quitta les préambules pour arriver à la partie intéressante de la narration.

— V'là donc un jour ou plutôt qu'un soir, sur la route de Bazas à Bordeaux, en pleine lande, je vois une fille qui était assise sur le bord d'un fossé et qui pleurait.

— Je descends ; je lui demande ce qu'elle a ; pas de réponse ; seulement elle me fait signe qu'elle n'entend pas et qu'elle est muette.

— Je lui montre la carriole, comme pour lui dire que je voulais l'emmener.

— Elle monte sans se faire prier, et nous roulons.

— Là-dessus, elle tire de sa poche une ardoise et elle se met à écrire un tas de belles choses ; comme quoi elle était seule au monde, qu'elle savait dire la bonne aventure, et que, si je voulais, elle travaillerait dans la baraque pour le public, à condition que je la nourrirais et que je ne lui ferais jamais de questions sur ses parents.

— C'est étrange, murmura Renée.

— Ça me paraissait un peu drôle, mais j'avais justement besoin d'une femme pour varier les exercices, et la petite n'allait très-bien.

— C'est pour vous dire que j'engageai et que je ne fis pas une mauvaise affaire. Trois jours après qu'elle avait commencé à faire ses tours de cartes et à lire dans la main des badauds, la recette avait déjà doublé.

— Et gentille ! et sage ! et une éducation ! fallait voir !

— Mais sa famille ! demanda vivement Renée.

— Pas moyen de lui faire dire un mot là-dessus. Quand je lui écrivais quelque chose comme ça sur son ardoise, elle prenait le crayon des mains, et elle savait bien me menacer de partir et de me planter là.

— Quoi ! pendant un an, vous avez voyagé avec cette jeune fille et vous n'avez rien pu découvrir sur son passé ! s'écria mademoiselle de Saint-Senier. Vous ne savez ni qui elle est ni d'où elle vient !

— Je crois que je m'en doute depuis hier," répondit Pilevert d'un air mystérieux.

XXXII

— Expliquez-vous plus clairement," dit Renée d'un ton assez sec.

Pilevert ne se pressa point de répondre. On aurait dit qu'il regretta d'en avoir tant dit.

— Mon Dieu ! mademoiselle, reprit-il avec une certaine hésitation, quand je dis que je me doute de l'histoire de Régine, ça ne veut pas dire que je suis sûr de la savoir.

— Mais, enfin, quelles raisons avez-vous de parler ainsi ?

— Des raisons écrites, mademoiselle.

— Je ne comprends pas.

— C'est que j'ai trouvé des papiers où il est question d'elle.

— Des papiers !

— Oui ; et même que j'aurais mieux aimé trouver autre chose.

L'étonnement de Renée était à son comble. Elle en arrivait à se demander si le saltimbanque n'avait pas perdu la tête, car ces propos incohérents ne lui apprenaient rien de précis sur un sujet qui l'intéressait beaucoup, depuis que Pilevert avait fait allusion à la passion de Régine pour Roger de Saint-Senier.

De plus, elle éprouvait une certaine répugnance à prolonger une conversation aussi intime dans un lieu banal.

Les regards que lui lançait le fidèle Landreau semblaient exprimer le même sentiment.

Esclave de sa consigne, même en dehors du service, le garde-chasse n'avait pas quitté sa faction auprès de Cocotte ; mais il toussait d'une façon significative.

La nuit tombait, et les promeneurs désertaient la terrasse.

Deux ou trois gardes, vêtus de la capote longue et coiffés du képi à bande blanche, circulaient en observant du coin de l'œil cette carriole arrêtée au milieu du chemin.

En ces jours critiques, tout ce qui était insolite était suspect, et un homme de la tournure de Pilevert devait forcément attirer l'attention en causant avec mademoiselle de Saint-Senier.

En effet, quelque simple que fût la toilette de Renée, personne ne pouvait se méprendre sur sa véritable condition sociale.

— Monsieur, dit-elle avec un air de dignité qui fit rentrer l'hercule en lui-même, si vous avez des communications à me faire, je les recevrai chez moi, ce soir, rue de Noailles, 97.

Pilevert, interloqué, recula de deux pas, exécuta la gissade, qui constitue le salut traditionnel des saltimbanques, et murmura cette phrase embarrassée :

— Ma foi ! je ne demande pas mieux, parce que, voyez-vous ! Cocotte... elle ne vaut pas Bradamante, mais c'est une bonne bête tout de même, et, quand je l'aurai vue manger son avoine au Grand Vainqueur, je serai plus à mon aise pour vous conter mon histoire.

Le nom de l'auberge arriva aux oreilles de Landreau, qui s'empressa de prendre la parole.

— Faites le tour en dehors de la grille du parc, cria-t-il à l'hercule, et puis vous prendrez la rue de Pontoise jusqu'à la place de l'Église, et, une fois que vous serez là, tout le monde vous indiquera le chemin.

— Merci, vieux moblot, dit Pilevert en grimant dans sa carriole ; avant une heure d'ici, je serai chez vous.

Il sangla un vigoureux coup de fouet à sa jument qui prit un trot allongé, et l'équipage disparut sous les arbres.

Landreau se rapprocha de sa maîtresse et fut frappé de l'expression de son visage.

L'air de tristesse qui le voilait avait fait place à une animation singulière.

— Revenons," dit-elle vivement.

Le garde-chasse avait assez de tact pour comprendre que toute réflexion serait inutile et toute question indiscrète.

Il se contenta de suivre silencieusement Renée qui s'acheminait à travers les quinconces.

La rue de Noailles touchait presque le parc, et ils arrivèrent en quelques minutes devant le pavillon que mademoiselle de Saint-Senier y avait loué.

C'était une de ces coquettes constructions modernes que les architectes bâtissent aux environs de Paris pour les villégiatures d'été.

Deux étages, un jardin anglais en miniature, avec une serre dans le fond et des communs qui s'accrochaient par une rue déserte, constituaient l'ensemble assez réduit de l'habitation.

Quand Renée avait pris le parti de quitter le château de Saint-Senier pour se rapprocher de Paris, elle n'avait emmené avec elle que son vieux serviteur Landreau, et une seule femme de chambre.

À peine rentrée de la promenade, qui avait fini d'une façon si inattendue, la jeune fille s'établit dans la serre où elle avait pris l'habitude de finir la soirée.

Landreau reçut l'ordre d'introduire Pilevert aussitôt qu'il se présenterait, et l'hercule eut le bon goût de ne pas se faire attendre.

L'heure qu'il devait consacrer à sa réfection et à celle de Cocotte n'était pas encore écoulée, qu'il sonnait à la porte de la maison de la rue de Noailles.

Il fit son entrée dans la serre d'un certain air mystérieux, qui s'accordait à merveille avec le carrick à trois collets dont il s'était affublé.

Ce vêtement, couleur de muraille, semblait cacher un objet que le saltimbanque serrait précieusement sous son bras.

Après force salutations, maître Antoine ouvrit son manteau et déposa sur la table à ouvrage de mademoiselle de Saint-Senier un coffret de forme allongée.

— L'histoire de Régine est là-dedans," dit-il sans autre préambule.

Renée regardait avec stupéfaction la singulière pièce de conviction que Pilevert lui apportait.

C'était une boîte en bois des îles, ornée de coins en acier ouvragé.

Elle avait beaucoup souffert dans sa solidité, soit par l'injure du temps, soit par l'action prolongée de l'humidité.

Les fermoirs se rouillaient et les aires semblaient à moitié pourris.

Quant à la serrure, elle avait évidemment été forcée, car Pilevert n'eut qu'à soulever le couvercle pour l'ouvrir.

— Voyez et lisez, mademoiselle," dit l'hercule d'un air important.

En toute autre circonstance, mademoiselle de Saint-Senier aurait certainement fait des questions avant de se livrer à l'examen du contenu de la cassette.

L'émotion qui s'était emparée d'elle l'empêcha d'hésiter.

Elle se pencha sur le coffret ouvert, et sa main tremblante en tira d'abord un portrait.

C'était une miniature entourée d'un cadre ovale.

— Elle ! s'écria Renée.

— Tiens ! vous l'avez reconnue tout de suite ! s'écria naïvement Pilevert ; moi, je ne m'en serais pas douté avant d'avoir lu les papiers.

En effet, le portrait était celui d'une petite fille de huit à dix ans, et il fallait avoir étudié la figure de Régine pour retrouver ses traits dans cet image enfantine.

Et cependant, en y regardant avec attention, le doute n'était pas possible.

Les yeux surtout avaient une expression à laquelle on ne pouvait pas se tromper.

Mademoiselle de Saint-Senier était restée immobile et muette.

On aurait dit qu'elle craignait d'aller plus avant dans la découverte de ce mystère.

— Lisez ! lisez ! vous allez en voir de drôles ! dit l'hercule en montrant la couche de parchemins qui garnissait le fond de la cassette.

Renée en prit un et le déploya d'une main tremblante.

C'était une lettre écrite sur un papier grossier et jauni par le temps.

— Régine, ma fille chérie ! lut la fiancée de Roger d'une voix émue.

— Hein ! quand je vous disais qu'il était question là-dedans de ma petite muette ! grommela Pilevert.

— Tu es encore une enfant, continua Renée, mais je suis sûr que tu n'as pas oublié ton père.

— Le jour où je t'ai serrée contre mon cœur sur le quai de Bordeaux, avant de monter sur ce grand navire qui allait m'emmener au Mexique, je ne savais pas que je ne devais pas te revoir.

— Dieu en a décidé autrement.

— Je suis entre les mains des ennemis de la France ; ils m'ont condamné à mort, et, demain matin, je tomberai sous leurs balles en te donnant ma dernière pensée.

— Ta pauvre mère était morte en te mettant au monde, et tu vas être seule dans la vie. Il faut donc que je te parle comme si tu avais déjà la raison d'une jeune fille.

— Les dames auxquelles je t'ai confiée avant mon départ ont reçu le prix de ton éducation pour trois ans. J'espère qu'elles voudront bien se charger de te placer comme institutrice dans une famille honorable, si elles ne peuvent pas te garder dans leur pensionnat.

— J'avais rêvé pour toi un autre sort, mais la fatalité qui poursuit notre famille n'était pas encore épuisée.

— Ton aïeul est mort victime de la guerre civile qui désolait notre pauvre pays quelques années avant ta naissance.

— J'avais un frère et j'espérais qu'il m'aiderait à relever la fortune de notre maison.

— Les passions politiques ont fait de lui mon plus cruel ennemi, et si jamais ce malheureux Charles—il se nomme Charles—osait se prévaloir de ses droits, repousse avec horreur la tutelle de l'homme qui a déshonoré notre nom.

— Il me reste encore une espérance pour ton avenir, et cette espérance est contenue tout entière dans le papier que je t'adresse sous la même enveloppe que cette lettre.

— C'est le testament d'Edmond du Luot, mon meilleur ami, qui, en s'embarquant pour la Californie, a voulu te laisser sa fortune.

— Edmond jouait avec toi quand tu étais encore tout enfant, et tu te souviens peut-être encore de ses grandes moustaches que tu tirais si fort.

— Pardon, ma fille bien-aimée, de te parler de ces choses, quand il me reste si peu de temps pour te dire que ton père te chérissait et que sa dernière pensée sera pour toi.

— Adieu ! Régine ! adieu ! j'ai le cœur brisé, et je n'ai plus que la force de te dire : Souviens-toi toujours que tu es la fille de

GEORGES DE NOIRVAL.

Mademoiselle de Saint-Senier laissa tomber la lettre sans avoir la force de prononcer une parole.

Ses yeux étaient pleins de larmes et ses lèvres tremblaient.

— Allez ! allez ! il y a encore des paperasses

dans le fond," dit l'hercule, qui ne partageait nullement son émotion.

Renée hésita un instant, mais l'intérêt qui la poussait à pénétrer ce mystère était trop puissant pour qu'elle s'arrêtât.

Elle ouvrit et parcourut successivement un acte de naissance au nom de Régine-Louise-Gabrielle de Noirval et le testament parfaitement régulier d'un comte du Luot qui l'instituait sa légataire universelle.

Mademoiselle de Saint-Senier entrevoyait quelque noire trame ourdie pour dépouiller une orpheline, mais elle ne pouvait rattacher cette triste histoire aux événements qui l'accablaient depuis près d'une année.

Tous les noms qu'elle venait de lire lui étaient inconnus.

"Noirval ! répétait Renée toute pensive, je n'ai jamais rencontré personne qui s'appelât ainsi.

— Ni moi non plus, grommela Pilevert ; mais je trouve que Noirval ressemble diablement à Valnoir."

F. DU BOISEQBRY.

(La suite au prochain numéro.)

LE "HUASCAR"

On connaît la guerre qui a éclaté, il y a quelques mois, entre le Chili, d'une part, et le Pérou et la Bolivie d'autre part, au sujet de la possession d'un territoire le long de la côte du Pacifique, appartenant à ce dernier pays, et qui, habitée par de nombreux négociants chiliens, avait toujours été l'objet de discussions diplomatiques. Sur ces côtes arides, les rencontres entre troupes de terre sont fort difficiles, et seront d'ailleurs, croyons-nous, d'un médiocre résultat de part et d'autre : peu intéressantes en tous cas pour nos lecteurs. Nous avons tenu à les mettre au courant d'une lutte maritime curieuse, et qui semble prendre fin maintenant pour assez longtemps, par l'ancienneté presque complète de la marine péruvienne.

Le 8 octobre dernier, le *Huascar*, accompagnée de l'*Union*, envoyé en expédition le long de la côte du Pacifique, pour arrêter les transports de troupes chiliennes, rencontra, à la hauteur de Morro-Moreno, non loin de la baie de Mejillones, une division de l'escadre chilienne, composée d'un cuirassé, l'*Amirante Cochrane*, et de trois corvettes en bois. Le *Huascar* et son compagnon s'empressèrent de filer vers le Nord, poursuivis par la flotte chilienne ; quelques heures après, les Péruviens se trouvèrent vis-à-vis de la seconde division de l'escadre ennemie, qui descendait vers le Sud, pris entre deux feux.

L'*Union*, devant ces forces supérieures, essaya et réussit à s'échapper, grâce à sa vitesse, poursuivie inutilement par les navires en bois de la flotte chilienne.

Le *Huascar* fut forcé d'accepter le combat. Au feu de l'*Amirante Cochrane* il riposta vivement et essaya de l'éperonner. Cette manœuvre fut évitée par l'*Amirante*, grâce à sa double hélice, qui lui permit de présenter constamment l'avant au Péruvien. Le *Blanco Encolada*, arrivé à portée de canon, imita la manœuvre de l'*Amirante* ; le *Huascar* supporta vaillamment les feux de ces deux navires si supérieurs en force ; par une manœuvre habile, déjà employée par lui, il se maintint constamment entre ses deux ennemis, espérant rendre leur tir plus difficile, par la crainte qu'ils devaient avoir de s'endommager mutuellement.

A la quatrième décharge des deux Chiliens, le contre-amiral Grau, commandant le *Huascar*, eut la jambe emportée, et, pendant qu'on le transportait de la passerelle à sa chambre, un second boulet le coupa en deux.

Le capitaine Aguirre prit le commandement et fut mortellement blessé. Le lieutenant Ferte subit le même sort.

L'*Union* assista pendant sa course vers le Nord à la première heure du combat, qui se prolongea pendant environ cinq heures encore.

Une première tentative d'abordage contre le *Huascar* fut repoussée. Le navire péruvien ne put être pris que lorsque, sur 210 hommes d'équipage, 80 seulement survivaient, la plupart blessés.

Le *Huascar* souffrit cruellement du tir de ses adversaires qui, placés à trois cents mètres, plus hauts que lui de bord, dirigeaient un feu plongeant sur son pont, qui neutralisait les deux canons de 40 placés à cet endroit, et portaient spécialement leurs coups sur l'avant et l'arrière, dont

ils savaient la cuirasse d'une plus faible épaisseur.

Les cuirasses du *Blanco Encolada* et de l'*Amirante Cochrane* sont presque intactes. Leur épaisseur a parfaitement résisté aux projectiles du *Huascar* dont, d'ailleurs, le tir était sensiblement ralenti par la difficulté de manœuvrer les deux canons dans la tourelle.

Les Chiliens ont remorqué à Valparaiso le *Huascar* qui leur a fait tant de mal, et ils espèrent le remettre en état de prendre la mer. A quel nouvel avenir est-il réservé maintenant entre les mains des Chiliens ?

Peu de navires ont eu une carrière aussi remplie ; nous allons rappeler en quelques mots les divers incidents de cet existence maritime qui pourront intéresser le lecteur.

En mai 1877, Pierola, chef d'une de ces insurrections si fréquentes dans les Républiques de l'Amérique du Sud, s'embarquait au Callao, sur le *Huascar*, dont l'équipage lui était favorable, et s'éloignait vers les ports du Sud, Islay et Arica, espérant y trouver des éléments nouveaux à son mouvement insurrectionnel, par la proximité de ces ports avec les villes intérieures des provinces du Sud, Tacha et Arequipa. A peine en haute mer, il manque de charbon. Il s'empare du premier vapeur qu'il rencontre—c'était un courrier anglais—et lui prend tout son charbon disponible ; deux ou trois vapeurs contre lesquels une tentative analogue n'aboutit pas, ces derniers réussissant à s'échapper par leur vitesse, des plaintes furent faites au consul-général anglais, à Lima, et l'amiral De Horsey, commandant l'escadre du Pacifique, considérant le *Huascar* comme un navire pirate (ce fut plus tard l'explication de sa conduite vis-à-vis de son gouvernement) se mit immédiatement à la poursuite du navire, avec la frégate-amiral le *Schah* et l'avisos l'*Ame-thuste*.

Ces deux vaisseaux le rejoignirent près de Ilo ; ils le sommèrent de se rendre. Sur le refus du *Huascar*, le *Schah* commença le feu avec une grande vigueur. Le *Huascar*, profitant de son peu de tirant d'eau et d'une mer si peu profonde le long de cette côte, s'emboassa avec habileté près du rivage, neutralisant par cette manœuvre les forces supérieures de son ennemi. Cette position lui permit de résister jusqu'à la nuit. Le combat cessa. Le navire anglais lança un bateau torpille qui, à la faveur de l'obscurité, s'avança vers la côte où, s'étant approché d'un navire marchand qu'il allait faire sauter, il s'aperçut fort heureusement à temps de son erreur. Le *Huascar* s'était échappé.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance que prit cet engagement, surtout en Angleterre.

Depuis la bataille de Lissa, aucune rencontre de cuirassés n'avait eu lieu.

Pendant le combat du 29 mai 1877, un seul des coups du *Schah* pénétra dans le *Huascar* et tua un homme.

Le pont seul était balayé par le feu de la frégate anglaise.

Lorsque se déclara la guerre entre le Chili, le Pérou et la Bolivie, le *Huascar* était destiné à y jouer un rôle important.

Dans un engagement célèbre contre l'escadre chilienne, la marine du Pérou perdit son plus gros cuirassé la *Independencia*.

Ce combat, livré dans les eaux d'Iquique, commence par la poursuite de la *Covadonga*, corvette chilienne en bois, par la *Independencia* qui, attirée dans le bas fond, toucha et fut perdue.

Le *Huascar* luttait avec l'*Esmeralda*. A sa troisième tentative, il réussit à percer de son éperon la coque du navire chilien. Le commandant de ce dernier, Arturo Prat, se jeta à l'abordage du *Huascar*, l'épée et le revolver au poing, avec les 40 hommes survivants de son équipage. Il y trouva une mort glorieuse. La *Covadonga* ne put être rejointe par le *Huascar*.

A partir de ce moment, le *Huascar* représentait seul pour ainsi dire la marine du Pérou. Il était déjà commandé à cette époque par cet amiral Grau, dont la mort laissera dans l'histoire du Pérou un souve-

nir égal à celui qu'a laissé celle de l'amiral Nelson à la bataille de Travalgar.

L'habileté que ce commandant déploya pendant toute la campagne de chasse faite aux transports chiliens et à leurs navires marchands restera longtemps dans les annales des guerres maritimes.

Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons la prise récente du *Rimac*, transport chargé de munitions de guerre et d'un régiment de dragons, une partie de la jeunesse de Valparaiso et de Santiago.

Trop faible pour se mesurer avec la flotte chilienne, sa tactique fut de la diviser constamment. Il échappait à toute poursuite.

A la suite d'une campagne le long de cette côte du Pacifique, il rencontra, de nuit, la corvette chilienne *Ablao* et le *Cathius-Cousino*, il coula ce dernier. L'*Amirante-Cochrane* et le *Magallanes* survenant, il se plaça entre eux et exécuta heureusement cette manœuvre qui n'a pas réussi au dernier combat de Mejillones, et parvint à s'échapper, grâce à la nuit.

Cette guerre maritime entre ces peuples frères est pleine d'incidents chevaleresques.

Chaque fois que le *Huascar* sortait ou entrait au Callao, l'amiral Grau se rendait en procession à la cathédrale de Lima avec son équipage. Sainte Rose était la patronne du navire. On raconte que, pendant un de ses nombreux combats, le lieutenant Canseco croyant le *Huascar* en danger imminent d'être éperonné, se précipita dans la petite chapelle où se trouvait la statue de la patronne et invoqua son secours. A ce moment même, une fausse manœuvre de l'ennemi sauva le *Huascar*. Sainte Rose n'avait pas abandonné son navire. Ces quelques détails expliqueront l'explosion de patriotisme qui a accueilli le désastre du *Huascar*, à Lima.

On fera à l'amiral les funérailles d'un président. 100,000 dollars (500,000 frs.) sont accordés à sa veuve, et ses neuf enfants seront élevés par l'Etat jusqu'à vingt et un ans.

Le cuirassé qu'une souscription nationale va permettre d'offrir au Pérou portera le nom de Grau.

Un deuil national de trente jours a été décrété.

Nous ne pouvons qu'admirer le courage déployé par ces pays qui, de la même race et parlant la même langue, devraient être si unis et déplorer cette lutte que nous ne voulons pas juger. Deux voyages dans l'Amérique du Sud, sur la côte du Pacifique, n'ont laissé dans notre esprit que l'agréable souvenir des relations aimables que nous avons eues avec les Chiliens et les Péruviens, et que nous tenons à conserver complètes.

AVIS PUBLIC

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de faire une nouvelle réduction sur leurs prix à cause de la grande quantité de marchandises d'automne qui leur reste et qu'ils ne veulent pas s'exposer à garder jusqu'au printemps. Belle occasion pour ceux qui sont en retard avec leurs emplettes ; ou encore ceux qui se proposent de faire des cadeaux du jour de l'an.

Les soussignés prennent de plus occasion de dire que si, comme certains marchands, ils ne font pas de petits présents de valeurs insignifiantes, c'est qu'ils considèrent que leurs prix uniformément plus bas qu'ailleurs présentent plus d'avantages à l'acheteur qui, chez eux, n'est pas exposé à payer ses présents bien chers en se faisant pincer sur d'autres marchandises.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de dérépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, No. 7, New-York.

CHoses ET AUTRES

Les hommes mettent du temps à se convaincre qu'un bon cœur vaut mieux qu'un beau visage.

Le *Post*, de Liverpool, parle de nouveau de l'éventualité de la retraite de lord Lytton comme vice-roi de l'Inde, et de son remplacement par lord Dufferin.

La récolte de blé dans l'état de l'Illinois a été, cette année, de 42,041,253 minots. Le rendement a été de 192 minots par acre. Comment veut-on qu'un pareil pays ne soit pas riche ?

On prétend que 50,000 personnes sont employées à Philadelphie, dans les manufactures d'étoffes et de hardes faites. Cinqante mille personnes entretenues par une seule industrie !

Quand on songe aux croyances cruelles et absurdes de certains peuples, à toutes les folies que les hommes disent et font, on est pris malgré soi de dégoût pour l'humanité.

Un journal allemand classe comme suit les trois Etats de l'Amérique du Sud : le Chili, le Pérou et la Bolivie.

Le Chili est pauvre, a peu de dettes et les paye ;

Le Pérou, malgré sa richesse proverbiale, est également pauvre, a énormément de dettes, qu'il promet de payer, mais ne paye pas ;

La Bolivie aussi est pauvre, a beaucoup de dettes, ne promet rien et ne paye rien :

Le baron Hamerlé, le premier ministre actuel de la monarchie austro-hongroise, fut en 1848 condamné à mort comme révolutionnaire. Il fut sauvé par un ancien ami de son père qui se porta caution de sa bonne conduite à l'avenir, et lui administra, après qu'il eut réussi à le mettre en liberté, une volée de coups de canne dont il se souvient encore.

En 1845, la population d'Irlande atteignait le chiffre de 6,250,000 âmes. En 1875, c'est-à-dire au bout de 30 années, elle était tombée à 5,309,494, et en 1877, elle s'était accrue de 24,412.

En 1841, on y comptait 491,278 huttes en chaume n'ayant qu'une seule chambre ; mais, 30 ans après, on constatait que le nombre en était diminué de presque les deux tiers, accusant une amélioration dans la condition de la nation.

La même revue constate qu'il y a moins de pauvres en Irlande que dans les autres parties de l'Angleterre.

La proportion du paupérisme en Angleterre et dans les pays de Galles, est de 1 par 33 individus qui forment la population ; en Ecosse, elle est de 1 sur 53 pendant qu'en Irlande on en compte que 1 sur 68.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Toutes les Pelleteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury



NAUFRAGE

A NOS ABONNÉS ET AMIS DES ÉTATS-UNIS

MESSIEURS,

Notre agent général, M. Edmond Stevens, va bientôt parcourir les centres canadiens-français des Etats-Unis ; il va aller vous voir pour abonner ceux qui n'ont pas encore le bonheur de l'être, et faire payer ceux qui jouissent de cette faveur.

Nous espérons, messieurs et mesdames aussi, que vous le recevrez avec la plus grande bienveillance, et que vous le renverrez content et le cœur rempli de reconnaissance. Il fut un temps où tous les Canadiens-français des Etats-Unis voulaient recevoir et lire un journal qui leur parlait de la patrie et leur en faisaient voir les endroits les plus charmants et les hommes les plus remarquables, dans des gravures nationales.

L'Opinion Publique est toujours la même, elle continue de travailler à entretenir le sentiment national parmi nos compatriotes, et à leur indiquer les moyens de servir leur religion et leur patrie, et de marcher dans la voie du progrès. Nous savons, messieurs, combien l'amour de la patrie est vivace parmi vous ; aussi, nous comptons sur vous, et nous sommes sûrs que nous ne regretterons pas les dépenses que nous aurons faites pour vous visiter.

Voici les principaux endroits que visitera notre agent :

- Concord, Valley Falls, Suncook, Ashton, Hooksett, Manville, Manchester, Woonsocket, Nashua, Blackstone, Lowell, Waterford, Lawrence, Worcester, Boston, Springfield, Fall River, Holyoke, Providence, Burlington, Pawsucket.

Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans ces différents endroits voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

UN CONTE ARABE

M. Marc Monnier fait le compte-rendu dans le Journal des Débats, d'un intéressant volume de légendes algériennes, intitulé : Flore saharienne et que M. Victor Largeau a traduites de l'arabe.

Nous en détachons cette amusante histoire :

Un rusé voleur, accompagné de son oncle, qui l'avait instruit au métier, perça un mur dans une ville royale et pilla le trésor. Le lendemain, le trésorier tendit un filet aux mandrins ; l'oncle y fut pris. Que fit alors le neveu ? Il coupa la tête à son oncle et alla l'enterrer dans un cimetière. Grâce à cette précaution, les voleurs ne furent pas reconnus.

Le roi fit placer dans le marché le cadavre sans tête, afin de voir si quelqu'un pleurerait sur lui.

Le neveu courut en prévenir la femme du défunt et lui dit :

— Si tu désires le voir et pleurer sur lui, j'inventerai une ruse afin que tu puisses le faire.

Il alla aussitôt chercher un âne qu'il possédait, et qu'il chargea d'une outre pleine d'huile.

— Quand tu seras près du corps, dit-il à la veuve, arrête toi et crève l'outre. Dès que l'huile se sera répandue, assieds-toi à côté du cadavre, et tu feras semblant de pleurer ton huile jusqu'à ce que tout ce que tu as de chagrin soit parti.

Ainsi fit la femme, et, loin de la soupçonner, on lui offrit de l'argent pour réparer sa perte. Alors le roi ordonna qu'on transportât le cadavre au cimetière, et posta des gardes tout autour pour voir qui viendrait l'enterrer.

Le neveu prit des boucs et, attachant à

leurs cornes des flambeaux allumés, se dirigea pendant la nuit vers les gardes, qui prirent peur, croyant que c'étaient des revenants ; aussi s'enfuirent-ils à toutes jambes. Le neveu, étant seul dans le cimetière, enterra son oncle et s'en alla.

Le roi eut alors une nouvelle idée. Il réunit chez lui tous ceux qui étaient soupçonnés de vol et leur fit boire du vin, espérant que cette liqueur leur délierait la langue ; des gardes placés autour d'eux les écoutaient. Lorsque les voleurs furent ivres, ils parlèrent à tort et à travers ; le neveu du mort raconta toutes ses prouesses. Les gardes lui coupèrent la barbe pour le distinguer des autres, et proposèrent de le conduire de bon matin vers le roi.

Quand le voleur fut dégrisé, il comprit la ruse et coupa la barbe à tous ses compagnons. Informé du fait, le roi, saisi d'admiration, fit crier par la ville : " Que le voleur se présente chez moi sans défiance, je le marierai avec ma fille et je le comblerai de biens."

Le voleur se présenta hardiment, et le roi tint parole.

Ce qui prouve surabondamment que l'Europe n'est pas le seul pays où la vertu soit récompensée.

LES TROIS SOURIRES

Un pieux vieillard touchait à ses derniers moments. Ses enfants et petits-enfants étaient rangés autour de son lit de mort. Il semblait dormir, et à trois reprises un sourire passa sur ses lèvres. Quand il ouvrit les yeux, ses fils lui demandèrent la cause de ce sourire.

Le vieillard répondit : " La première fois, toutes les joies de ma vie revinrent à ma pensée, et je ne pus m'empêcher de sourire en songeant que les hommes comptent pour quelque chose des plaisirs de si courte durée.

" La seconde fois, je me souvins de toutes les souffrances de ma vie, et je me réjouis de penser qu'elles avaient perdu leurs épines, et que la saison des roses commençait.

" La troisième fois, je pensais à la mort, et je ne pus m'empêcher de sourire en voyant les hommes craindre cet ange que Dieu nous envoie pour nous délivrer de nos souffrances et nous appeler au bonheur éternel."

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 18 décembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 189 : M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; M. Lalandy, New-York ; X. Beaujeu, Barthier ; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec ; Un amateur, Trois-Rivières ; L. Laroche, M. Toupin, Montréal.

La bibliothèque de feu G. Allen, Etats-Unis, qui contient 1,000 volumes sur les échecs, va probablement être vendue aux enchères. Un autre américain, M. J. G. White, de Cleveland, avec beaucoup de peines et d'argent, a réuni 1,700 à 1,800 volumes.

Le Congrès d'Échecs Américain est en voie de progrès : les souscriptions arrivent nombreuses de toutes les parties des Etats Unis.

On se demande pourquoi le prochain tournoi canadien, ouvert aux amateurs des Etats-Unis comme aux amateurs de la Puissance du Canada, est-il appelé le Tournoi par Correspondance du Cercle d'Échecs d'Hamilton ?

La 4e règle, qui n'alloue qu'un intervalle de 48 heures entre la réception et la transmission des mouvements, est sans doute satisfaisante, mais peu de joueurs consentiront à laisser au directeur du tournoi le pouvoir d'imposer une pénalité, même légère, pour infraction à cette règle.

La règle 6e souffre beaucoup d'objections, et devra recevoir une sérieuse considération. Une erreur légère en elle-même, sur une carte-poste est très-facile, et, pour une telle facilité, le joueur, après des mois de labeur, se trouvera privé d'une récompense méritée.—Can. I. News.

CONCOURS DE PROBLÈMES.

La Nature, journal de Paris, ouvre un concours international de problèmes d'échecs, dont voici les conditions :

1o. Les problèmes devront être inédits, directs, en deux coups, et sans condition ; chaque envoi se composera de deux plis : l'un contenant le problème écrit sur diagramme, avec solution et devise, l'autre cacheté, ayant la même devise pour inscription, et contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

2o. Les envois devront être mis à la poste le 31 janvier 1880, au plus tard, pour les auteurs résidant en Europe, et le 29 février 1880 pour les auteurs de pays étrangers, et adressés franco à M. NUMA PRETI, 72, rue St-Sauveur, Paris.

3o. Les prix seront composés comme suit : 1er prix.—Un joli échiquier de voyage en acajou, avec pièces, valant 30 francs, et 30 francs d'ouvrages à choisir dans le catalogue de la librairie scientifique de M. Masson.

2e prix.—30 francs d'ouvrages à choisir dans la librairie scientifique de M. Masson.

La Revue des Jeux ouvre aussi un concours de problèmes international ; chaque envoi devant se composer de 3 problèmes : l'un en 2 coups, l'autre en 3 coups, et le dernier en 4 coups.

1er prix, 150 francs ; 2e prix, 70 francs. Prix spéciaux : 50 francs pour le meilleur problème du concours ; et pour les meilleurs problèmes en 2, 3 et 4 coups, respectivement, trois prix de 20 francs chacun.

S'adresser à M. S. ROSENTHAL, 26, rue Racine, Paris (France), avant le 15 avril 1880, pour les compositeurs français, et avant le 1er mai 1880 pour les auteurs étrangers.

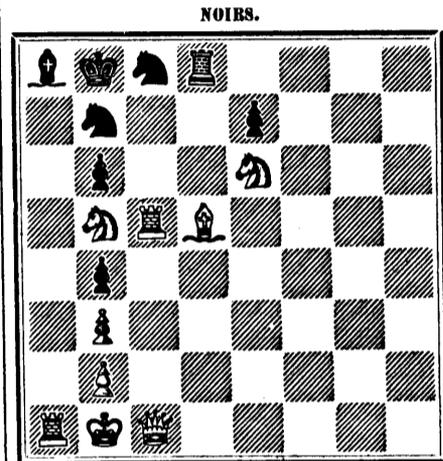
Le cumul des prix est de droit ; vg. un seul compositeur peut obtenir le 1er prix et tous les autres, sauf le deuxième.

Toute rectification à un envoi déjà fait est autorisée jusqu'au 15 avril 1880 ; passé ce délai, elle sera considérée comme non avenue.—Stratégie.

PROBLÈME No. 191.

LETTRÉ " P "

Composé par M. J. FAYSSÉ, père, Beauvoisin, France.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 189. Blancs. 1 C 7e D, 2 D 6e R, 3 T, C ou D mat. Noirs. 1 T pr P (A), 2 R pr D, F pr D ou R pr T, 1 D pr P, 2 R 5e F. Et autres variations.

109e PARTIE. Jonéil y a quelques années à la Nouvelle-Orléans entre MM. Paul Morphy et James McConnell. (Otez le C D pour les Blancs.) Gambit Evans accepté.

Table of chess moves for the Gambit Evans, listing moves for Blancs (M. MORPHY) and Noirs (M. MCCONNELL).

NOTES. (a) Beaucoup supérieur que de jouer P 5e R. (b) Les Noirs ont une partie difficile à jouer. (c) Plus forte que de prendre de suite le F R, vu que la D noire pouvait être jouée à 5e C R, et rendre l'issue de la lutte douteuse. Néanmoins, le coup du texte est décisif.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement. 2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste. 3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

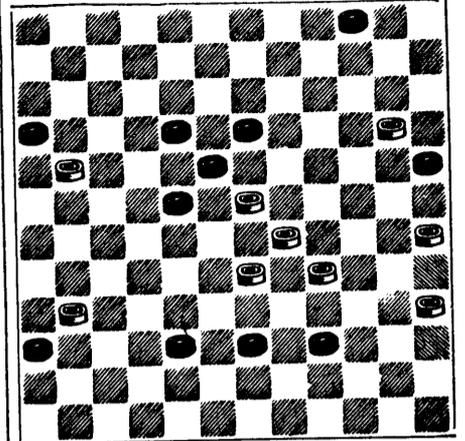
LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 194

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 192

Table showing the solution for Problem No. 192, listing moves for Blancs and Noirs.

Solutions justes du Problème No. 192

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, Elie Jacques et F. R. S. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux. North Brookfield : P. D. Létourneau. Batiscan :—Un Amateur. Autre solution du problème No.191 North Brookfield : P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 12 Décembre 1879.

Table of market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table of market prices for various types of livestock such as beef, veal, and sheep.



REGLEMENTS

Concernant la disposition de certains terrains de la Puissance pour les fins du chemin de fer du Pacifique Canadien.

DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR,

Ottawa, 14 octobre 1879.

Il est par les présentes donné avis que les dispositions suivantes qui seront prises pour obtenir des terrains dans la province de Manitoba, et dans les territoires à l'Ouest et au Nord-Ouest d'icelle, sont substituées aux règlements, datés du 9 juillet dernier, établissant le mode de disposer des terres publiques situées à 110 (cent dix) milles de chaque côté de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, lesquels dits règlements sont par les présentes suspendus:

1. "Jusqu'à ce que le nivellement ultérieur et final du dit chemin de fer ait été fait à l'Ouest de la Rivière-Rouge, et pour l'utilité de ces règlements, la voie du dit chemin de fer sera supposée se trouver sur la quatrième base ouest, à l'intersection de la dite base avec la ligne qui se trouve entre les rangs 21 et 22, à l'ouest du premier méridien principal, pour de là se diriger en suivant une ligne directe jusqu'au confluent des rivières Shell et Assiniboine.

2. "Les terrains situés de chaque côté de la ligne seront respectivement divisés en bandes de la manière suivante:

"(1). Une bande de cinq milles, de chaque côté du chemin, immédiatement en contact avec lui, sera appelée la bande A;

"(2). Une bande de quinze milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande A, sera appelée la bande B;

"(3). Une bande de vingt milles, situées de chaque côté du chemin, et voisine immédiate de la bande B, sera appelée la bande C;

"(4). Une bande de vingt milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande C, sera appelée la bande D;

"(5). Une bande de cinquante milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande D, sera appelée la bande E.

3. "Les sections de numéros pairs de chaque township traversant les différentes bandes ci-dessus décrites, seront ouvertes pour entrée comme terres privilégiées (homesteads et pré-emptions de 160 acres chacune respectivement.

4. "Les sections de numéros impairs dans chacun de tels townships ne seront pas ouvertes pour terres privilégiées ou pré-emptions, mais seront spécialement réservées et désignées comme terres de chemins de fer.

5. "Les terres de chemins de fer situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix suivants, savoir: dans la bande A, \$5 (cinq piastres) l'acre; dans la bande B, \$4 (quatre piastres) l'acre; dans la bande C, \$3 (trois piastres) l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres) l'acre; dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre; et les termes de vente de telles terres seront comme suit, savoir: Un dixième en espèces à l'époque de l'achat; la balance en neuf paiements annuels, avec l'intérêt au taux de 6 pour cent par an, sur la balance du prix d'achat qui, d'année en année, se trouvera impayée, à être payé avec chaque paiement.

6. "Les terres de pré-emptions situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix et conditions respectifs qui suivent: Dans les bandes A, B, et C, à \$2.50 (deux piastres et cinquante centimes) l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres) l'acre, et dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre. Les termes de paiement seront: Quatre dixièmes de la somme totale, et les intérêts de cette dernière aux taux de 6 pour cent par an, devront être payés à l'expiration de trois années à partir de la date d'entrée en possession: les autres six-dixièmes devront être payés en six paiements égaux annuels à partir de la dite date, avec intérêt au taux susmentionné, sur telle balance du prix d'achat qui restera impayée pour être payée avec chaque paiement.

7. "Tous les paiements pour terres de chemins de fer, et pour terres de pré-emption, dans les différentes bandes, seront faits en espèces et non en scrip ou primes militaires ou de police.

8. "Tous les argents reçus en paiements de terres de pré-emption seront ajoutées et formeront partie du fond pour fins de chemins de fer, de même que pour les argents reçus en paiement des terres de chemins de fer.

9. "Les dispositions seront rétro-actives pour ce qui concerne chacune et toutes les entrées des terres privilégiées et terres de pré-emption, ou ventes des terres de chemins de fer obtenues ou exécutées sous les règlements du 9 juillet, par les présentes suspendus; tous les paiements faits excédant le prix fixé par les présentes, seront crédités au compte des ventes de telles terres.

10. "L'ordre en Conseil du 9 novembre 1877, concernant l'établissement des terres au Manitoba, qui avait préalablement été versés pour des fins de chemins de fer, ayant été aboli, toutes les personnes qui se sont établies de bonne foi sur les terres tombant sous le dit Ordre-en-Conseil, seront sujettes à ces dispositions, quant au prix de pré-emptions, suivant la bande dans laquelle telles terres peuvent être situées. Si quelqu'un a pris deux quarts de sections sous le dit Ordre-en-Conseil, il peut conserver le quart de section qu'il occupe, comme terre privilégiée, et l'autre quart de section comme pré-emption, sous ces dispositions, quand même que cette terre privilégiée et pré-emptoire se trouve ou non sur une section de nombre pair. Tous les argents payés par cette personne en compte sur les terres prises par lui

sous le dit Ordre-en-Conseil, seront mis à son crédit à compte de son prix d'achat de pré-emption en vertu de ces dispositions. Une personne qui aura pris un quart de section sous l'Ordre-en-Conseil mentionné, pourra le retenir comme terre privilégiée, et pourra prendre un second quart de section comme pré-emption, la somme payée en compte de la terre, entrée auparavant lui, sera accréditée pour telle pré-emption.

11. "Toutes les entrées de terres seront sujettes aux dispositions suivantes, concernant le droit de passage du chemin de fer du Pacifique canadien, ou d'aucun chemin de fer de colonisation du gouvernement et communiquant, savoir:

a. "Dans le cas d'un chemin de fer traversant une terre entière comme terre privilégiée, le droit de passage sur icelle, et aussi sur toutes terres qui peut être requise pour fins de stations, sera gratis au gouvernement.

b. "Quand le chemin de fer traversera des pré-emptions ou des terres propres du chemin entrées après la date ci-mentionnée; le gouvernement pourra prendre possession de telle portion de terrain qui sera requise pour le droit de passage ou construction de station ou points de balast, et le propriétaire ne pourra réclamer le paiement que de la portion de terre requise pour le droit de passage et au même taux par acre qu'il aura payé au gouvernement pour le même terrain.

c. "Dans le cas où, lors de la localisation finale du chemin de fer sur les terres non arpentées, ou arpentées mais non entrées comme telles à cette époque, une personne sera trouvée occupant une terre qui, pour l'intérêt public, sera considéré comme devant être retenue, le gouvernement se réserve le droit de prendre possession de telle terre en payant au colon la valeur de toutes les améliorations que celui-ci pourra y avoir faites.

12. "Les demandes de terres de la Puissance venant d'un établissement, après la date susdite, dans le territoire non arpenté à l'époque de tel établissement, et qui serait compris dans les limites affectées par les dispositions ci-dessus, ou qui ferait partie d'un territoire additionnel qui pourrait y être ultérieurement ajouté seront soumis aux mêmes termes que ceux prescrits pour les terres dans chaque zone dans laquelle cet établissement pourra être situé, sujet à l'opération de la sous-section e de la section 11 des présentes.

13. "Toutes les entrées de terres inoccupées dans l'agence de la Saskatchewan faites après la date susdite seront considérées comme provisoires jusqu'à ce que la ligne du chemin de fer à travers cette partie des territoires soit localisée, après quoi elles seront définitivement traitées suivant les présents règlements lorsque ceux-ci pourront s'appliquer à la zone particulière dans laquelle ces terres pourront être situées; sujettes comme ci-dessus, à l'opération de la sous-section e de la section 11 des présentes.

14. "En vue d'encourager la colonisation, en réduisant le coût des matériaux de bâtisses, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences renouvelables chaque année, d'après la section 52 de "l'Acte des Terres de la Puissance, 1879," pour couper du bois marchand sur toutes les terres situées dans les différentes bandes ci-dessus décrites, et tout établissement sus-érigé, ou vente de terres dans icelle, le territoire compris dans ces licences, seront alors soumis à l'opération de telles licences.

15. "Il est entendu que ces règlements de fait n'affecteront pas les sections 11 et 29, qui sont des terrains publics, ni les sections 8 et 26, qui sont des terrains de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

"De plus amples informations nécessaires peuvent être obtenues en s'adressant au Bureau des Terres de la Puissance, Ottawa, ou à l'agent des Terres de la Puissance, à Winnipeg, ou à aucun des agents locaux de Manitoba ou des Territoires.

Par ordre du ministre de l'Intérieur, J. S. DENNIS, Député-Ministre de l'Intérieur. LINDSAY RUSSELL, Arpenteur-Général.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Table with train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Hull, Train Express de Aylmer, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme, Train de St-Jérôme.

Magnifiques chais-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame. C. A. SCOTT, Surtendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

ETRENNES.

Les temps sont durs, dites-vous, donc nécessité de faire des économies, cela n'est malheureusement que trop vrai, mais il ne s'en suit pas, que vous devez supprimer les étrennes, bien au contraire, il faut tenir à cette bonne vieille coutume, seulement, si vous voulez arriver à un bon marché, et par suite à l'économie, n'achetez que l'utile et laissez de côté ces mille riens qui n'ont pas de valeur réelle. Un beau Livre de prières ou de littérature, un Album, un Chapelet, de belles Gravures, de jolies Boîtes de Peinture, de Papeterie ou autres, Encriers, Crayons, Canifs, etc. sont de ces choses nécessaires, et vous n'aurez que l'embaras du choix, à des PRIX REDUITES, en vous adressant à FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. A Montréal: MM. LAVIOLETTE & NELSON.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adresses: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

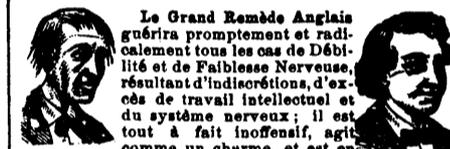
HOTEL RIVARD No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes courtes et remises. P. RIVARD, gérant.

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'inscriptions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adresses-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelliers, Ostensoirs, Ciboirs, Calices, Eneusoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Méridiens, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coque, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix. Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECA & Cie. Importateurs et manufacturiers. No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 90 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vos lettres nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adresses-vous à SHERMAN & CO., Marshall, Mich.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI-GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDEITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Beury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED.)